



 **Luysenbéarn**
communauté de communes

Rapport d'activités



© Pascal Le Doaré

Respectueux ou irrévérencieux !

Dans notre Communauté de Communes, l'action des collectivités a toujours été considérée comme un élément fondateur de la dynamique du Nord Béarn. Qu'elle soit dirigée en faveur des personnes, des communes, des entités socio-éducatives, du tissu économique, ou de l'environnement, elle vise à mobiliser les forces vives locales pour renforcer les ressources d'un terroir généreusement doté par la nature.

Portés par notre histoire, mais, animés par la volonté de dessiner une trajectoire inédite aux Luys en Béarn, nous initions les contours de ce que sera notre territoire dans l'avenir... entre paysages et horizons flatteurs, au milieu de côteaux et bastides, façonnés par l'humain au fil du temps ! Nous sommes respectueux et reconnaissants vis-à-vis de celles et ceux qui nous ont légué un patrimoine unique... mais nous devons aussi être irrévérencieux parce que le futur ne se bâtit pas avec les recettes du passé. Notre génération doit amener sa pierre à l'édifice en intégrant les réalités et difficultés conjoncturelles. Parce que les aspirations changent, le chemin évolue ! Nos vérités contemporaines nécessitent une action différente, adaptée et personnifiée. Elus et agents de la Communauté « sont consacrés » à cette tâche. Ils travaillent, produisent maintenant, pour préparer un avenir serein et, amélioré !

Nous vous proposons dans ce rapport d'activités de découvrir les principales réalisations 2025, nos jalons ! Ils structurent notre politique dont l'ambition est d'accompagner les plus fragiles, et, d'encourager les audacieux. Pour faire des Luys en Béarn demain comme aujourd'hui un endroit où la vie est un peu plus douce qu'ailleurs... un lieu où l'initiative et l'innovation sont recherchées et favorisées !

Bonne lecture

Bernard Peyroulet
Président de la Communauté
de communes des Luys en Béarn



Territoire

66 communes

28 431 habitants

514 km²



Directeur de la publication Bernard Peyroulet

Couverture Courte échelle

Photographies en pages intérieures Pascal Le Doaré,
Courte échelle, CCLB64, Andres Rodriguez.

Graphisme Petit raisin - Jurançon - 06 35 13 01 24

Impression 200 exemplaires sur papier recyclé

Communauté de communes des Luys en Béarn

05 59 33 72 34 - contact@cclb64.fr

68, chemin de Pau 64121 Serres-Castet

<https://www.cclb64.fr>

■ Temps forts	p.4
■ Instances - Prise de décision	p.6
■ 01 - Administration Générale	p.7
■ 02 - Communication	p.12
■ 03 - Patrimoine et réseau	p.14
■ 04 - Solidarité et Attractivité	p.20
■ 05 - Développement économique	p.26
■ 06 - Tourisme	p.35
■ 07 - Dynamisation communes rurales	p.39
■ 08 - Environnement et transition écologique	p.42
■ 09 - Espaces naturels, agriculture et forêts	p.46
■ 10 - Urbanisme	p.51
■ 11 - Habitat et mobilités	p.53
■ 12 - Jeunesse et formation	p.56
■ 13 - Petite enfance	p.61
■ 14 - Santé et seniors	p.69
■ 15 - Sport	p.72
■ 16 - Culture	p.75

Sommaire

Temps



Mars
Fête de la forêt
à Argelos

Avril
Cap Métier Tour
à Thèze



Vacances de printemps
Animations Ado Tour

Juin
Fête de l'école de musique
à Montardon



26 juin
Réception des sportifs
à Bournos

Juillet
Ateliers jeunes
et initiation aux gestes
qui sauvent
à Mazerolles



5 juillet
Festiluys
à Serres-Castet

forts



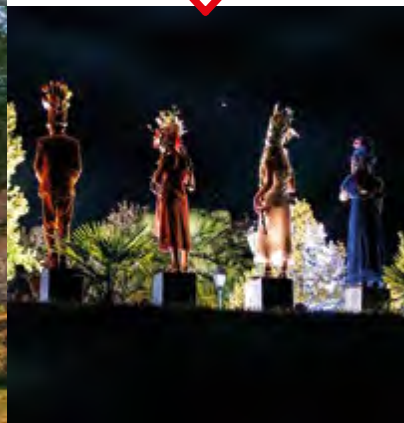
Été
Séjour itinérance
de l'Espace Jeunes

Été
Piscines en fête



14 août
Nuit de l'astronomie
au musée à Claracq

Août
Les XII travaux
à Thèze



Août
Week-end médiéval
au château de Morlanne

Septembre
Journée Nelson Paillou
à Montardon



Novembre
Réunion d'information
forestière
les 3 et 24 novembre



31 octobre
Halloween
au château de Morlanne

Décembre
Spectacle Éducation
Artistique et Culturel (EAC)
à Diusse





Commissions thématiques

étudiant et proposant

- Gestion des zones et du parc immobilier d'entreprises, emploi -> 3 réunions
 - Solidarités Territoriales et Politiques Contractuelles
- Dynamisation des communes rurales - Services et commerce de proximité – Artisanat -> 2 réunions
 - Patrimoine et Réseaux -> 2 réunions
 - Santé et Séniors -> 3 réunions
 - Jeunesse et Formation -> 5 réunions
 - Petite Enfance et Parentalité -> 2 réunions
- Environnement et transition écologique -> 2 réunions
 - Urbanisme -> 2 réunions
 - Sport et Loisirs -> 2 réunions
- Espaces naturels, Agriculture, Forêts -> 2 réunions
 - Habitat, Mobilités -> 2 réunions
 - Culture -> 2 réunions
- Tourisme et Communication -> 2 réunions
- Administration générale, Finances et personnel -> 3 réunions
 - Emplois été : 1 réunion
 - Admission crèches : 1 réunion



Bureau Communautaire

Examine

38 réunions de Bureau avec 22 délibérations votées
en vertu des délégations données par le conseil communautaire



Conseil Communautaire

Vote

11 conseils communautaires avec 196 délibérations votées

Instances Prise de décision



Arnaud Moulié

Vice-président, Commission Administration générale, Finances, Personnel

Florence Bely

Directrice du pôle Finances

Stéphanie Dupouy-Lahitte

Directrice du pôle Ressources Humaines

Antoine Hielle

Directeur pôle Affaires juridiques et Stratégie financière et fiscale

■ 1

Administration générale



Finances

Après quatre années consécutives de baisse de sa Capacité d'Auto Financement CAF), la CCLB restaure timidement son autofinancement en 2025.

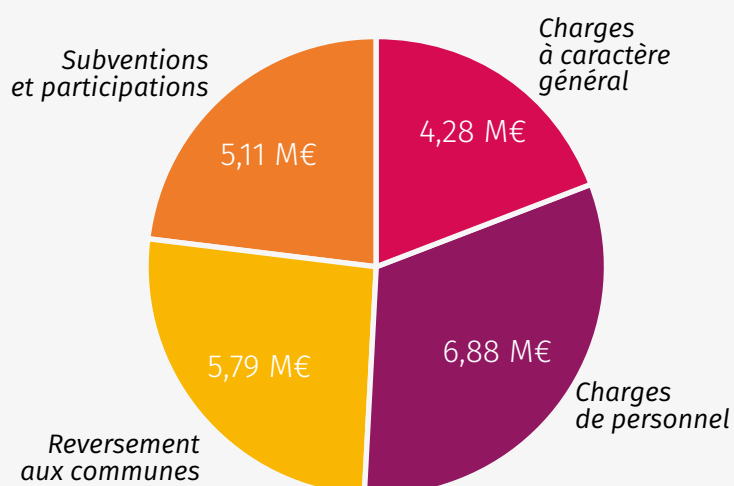
Les élus au sein des commissions thématiques et les services se sont mobilisés pour la recherche d'économies. Cet effort doit se poursuivre au regard du contexte des finances locales, marqué par une stagnation voire une baisse des ressources des collectivités, conjuguées à l'inflation.

■ Section de fonctionnement

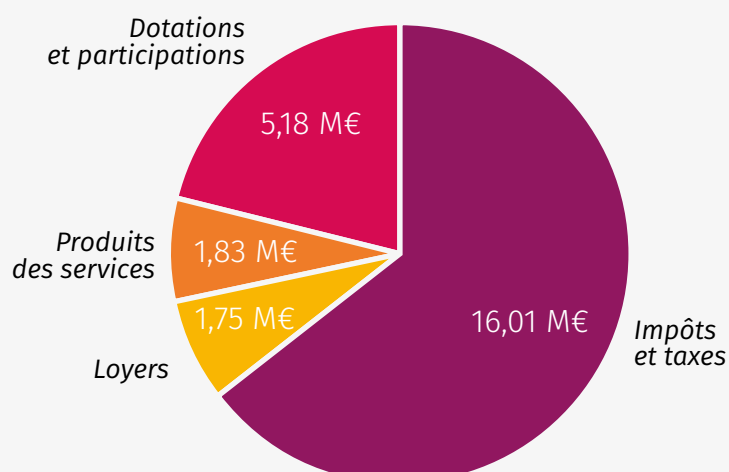
Les dépenses de gestion

Les réalisations consolidées du budget principal et des budgets annexes (bâtiments commerciaux, médico-social et château de Morlanne) présentent une évolution des dépenses de - 0,76 %, en comparaison avec le compte administratif 2024. Cette tendance à la baisse s'explique par les efforts d'optimisation des coûts, de baisse des contributions et subventions aux associations et organismes extérieurs, et une refonte de l'attribution de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Dépenses de gestion 22,06 M€



Recettes de gestion 24,77 M€





■ Section d'investissement

Le maintien d'un niveau de Capacité d'Autofinancement (CAF) Brute à hauteur de 2 152 188,76 €, permet à la CCLB de continuer à investir après remboursement de sa dette, en priorisant ses actions.

■ Dette

Le capital restant dû au 31 décembre 2025 s'élève, tous budgets confondus, à 6,9 M€.

La capacité de désendettement est de 2,65 années (pour un seuil d'alerte national au-dessus de 12 années).

Les recettes de gestion

Les recettes consolidées du budget principal et des budgets annexes évoluent positivement entre 2024 et 2025 (+ 2,62 %), du fait d'une augmentation de la fréquentation des services culturels et sportifs. Le travail d'optimisation des bases d'imposition des locaux professionnels permet également de générer de la fiscalité supplémentaire. Néanmoins, la Capacité d'Autofinancement (CAF) de la CCLB reste proche du seuil d'alerte fixé à 7%, avec un taux de 10,66 % en 2025.

Les dépenses 3 026 838,27 €

Développement économique
Immobilier économique **759 485,59 € = 25,09%**
Zones industrielles **593 537,37 € = 19,61%**
(dont abondement budgets annexes)
Économie de proximité **23 164,71 € = 0,77%**

Aménagement et développement durable
Fonds de concours **230 184,61 € = 7,60%**
Environnement **194 466,44 € = 6,42%**
Urbanisme/habitat **118 064,46 € = 3,90%**

Service à la population
Bâtiments publics **462 283 € = 15,28%**
Santé **361 718,96 € = 11,95%**
Sport / Jeunesse **158 150,50 € = 5,23%**
Petite enfance **83 214,90 € = 2,75%**
Culture **32 533,33 € = 1,07%**
Communication **9 391,20 € = 0,31%**
Service de proximité **643,20 € = 0,02%**



En chiffres

145 emplois permanents
111 femmes et **34** hommes

27 agents en catégorie A
53 agents en catégorie B
65 agents en catégorie C

Stagiaires

65 stagiaires accueillis :

- Social : 40
- Culture : 6
- Urbanisme : 2
- Attractivité territoriale : 2
- Affaires juridiques : 2
- Services techniques : 1
- Administration générale : 11
- Communication : 1

Apprentissage

- 2 apprentis ont été recrutés.
1 sur le Pôle Animations territoriales et 1 sur le Pôle Services techniques.



Départs à la retraite

- 2 agents du Pôle Social (service crèche) sont partis
au 1^{er} mars 2025 et au 31 décembre 2025.



Arrivées

- **Pôle urbanisme** Recrutement d'un chargé de planification en mai 2025 (contrat de projet)
- **Pôle habitat** Recrutement d'un conseiller énergétique en avril 2025 (contrat de projet)
 - **Pôle finances** Recrutement d'un agent comptable (emploi permanent)
 - **Pôle ressources humaines** Recrutement d'un agent (emploi permanent)

Ressources humaines

■ Éléments marquants en 2025

Accompagnement des agents

Dans le sillage des travaux menés en 2024 concernant la volonté politique d'accompagner au mieux les agents au titre de la prévoyance, une procédure de mise en concurrence a été menée afin de mettre en place une convention de participation à compter du 1^{er} janvier 2026.

Des temps d'information et de communication ont été organisés, permettant d'atteindre 80% de taux d'adhésion au contrat proposé avec COLLECTEAM.

En parallèle, une réflexion a été menée en vue de répondre à l'obligation réglementaire qui impose à l'employeur de participer à la santé de ses agents au 1^{er} janvier 2026.

Les élus ont souhaité proposer un montant de participation au-delà des seuils réglementaires. Un montant en fonction du taux horaire : entre 20 € et 35 € pour les rémunérations les moins élevées.

Enfin, un agent, reconnu inapte à ses fonctions, a bénéficié du dispositif de période de préparation au reclassement, durant laquelle il a pu suivre une formation diplômante pouvant lui permettre de finaliser son parcours professionnel.

Assurance statutaire

Une étude a été menée sur l'assurance statutaire, en amont de la signature d'un nouveau contrat pour la période de 2026 à 2030.

Cette assurance permet à la Communauté de communes d'être remboursée des salaires versés aux agents en arrêt de travail.

Au vu de l'économie du contrat précédent, une modification des garanties souscrites a été opérée, permettant de réaliser des économies substantielles : les agents du régime général ne sont plus assurés et les agents du régime spécial CNRACL ne sont plus assurés pour la maladie ordinaire et la maternité.

Dépenses
de personnel

6 850 458 €

soit 31 % des dépenses
réelles de la section de
fonctionnement 2025.



12:05 / 20:30



Isabelle Peguilhé
Conseillère déléguée
en charge de la Communication,

Sophie De Ana-Dupont
Responsable service communication

"En 2025, un travail spécifique, à mi-chemin entre l'attractivité territoriale et la promotion touristique, a permis au service Communication d'accompagner étroitement les équipes du musée gallo-romain et du château de Morlanne dans leurs actions de communication ayant pour objectif de faire connaître au-delà des frontières du territoire, deux sites remarquables."

■ 2

Communication



Panneau prairie de la zone humide à Garlin

Au service des services

L'identité et la notoriété de la Communauté de communes s'ancrent chaque jour un peu plus dans le territoire Béarnais et au-delà. Les outils pérennisés, la stratégie éditoriale et l'accompagnement des services participent à cette réussite.

■ Communication interne

Trois éditions des 5 minutes de la CCLB, dont l'objectif est d'informer l'ensemble des élus du territoire des décisions majeures, des projets en cours et des chiffres clés concernant la Communauté de communes, ont été diffusées aux communes cette année. L'outil doit maintenant trouver sa place dans le calendrier des différentes communications entre Communauté de communes et communes.

■ Communication institutionnelle

La refonte du site Internet sera l'un des projets majeurs de 2026. L'année 2025 a permis de préparer un cahier des charges solide grâce notamment à l'accompagnement et l'expertise des équipes de la Fibre 64.

Le déploiement de l'application Luys en Béarn a rencontré deux freins majeurs : la complexité de création et de validation du compte développeur Apple ainsi que la période de réserve électorale. La mise en service a été retardée.

■ Communication externe

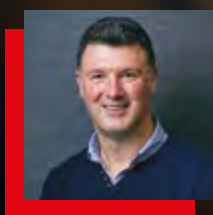
L'expertise du service est mise à profit par l'ensemble des services que ce soit pour du conseil, de l'accompagnement dans le déploiement d'une campagne, la mise en place d'une stratégie ou encore la création de supports.

2025 a été l'occasion de rafraîchir les plaquettes annuelles du musée gallo-romain et du château de Morlanne.

L'identité visuelle de l'Ado Tour, animations itinérantes jeunesse, a été totalement créée en interne. L'ensemble des supports de communication de la zone humide de Loumagne ont été salués pour leur originalité. Enfin, les animations autour de la rénovation de l'Habitat ont bénéficié d'une campagne de promotion importante.

Le plan médias continue d'être une composante majeure de la réussite de ces campagnes et vient chaque fois en renfort des supports imprimés réalisés.





Thierry Gadou
Vice-président Patrimoine
et Réseaux

Thomas Ferlando
Directeur Général Adjoint,
Directeur du pôle Services Techniques

“ La commission patrimoine porte le pôle des Services Techniques. Elle travaille en transversalité avec l'ensemble des Pôles de la Communauté de commune en assurant le soutien technique aux projets techniques portés par les commissions thématiques. Elle est en charge du suivi du contrat de gestion du restaurant inter-entreprises et assure le lien avec les services de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Accueil des Gens du Voyage. En outre la commission est l'interlocutrice privilégiée du Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64. ”

■ 3

Patrimoine et réseau



aire d'accueil des gens du voyage

Les gens du voyage

La commission Patrimoine est en charge du projet d'infrastructure inscrite au Schéma d'Accueil et de l'Habitat des Gens du Voyage 2020-2026. A ce titre la Communauté de communes des Luys en Béarn doit réaliser une aire permanente d'accueil de 25 places.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Sud approuvé le 6 février 2020 prévoit dans son zonage et son règlement un espace dédié à la création d'une aire permanente d'accueil de 25 places.

■ Les travaux d'accessibilité et d'aménagement

Les travaux d'accessibilité à la future structure d'accueil des gens du voyage d'un montant de 222 167,67 € HT se sont achevés en ce début de l'année 2025.

Fréquentation 2025 de l'aire d'accueil à Sauvagnon :

- 40 caravanes du 21 mai au 9 juin,
- 20 caravanes du 5 août au 2 septembre 2025,
- 20 caravanes du 8 au 21 septembre 2025.

L'établissement a fait le choix d'exploiter cet équipement en régie. Les services techniques et le pôle finances se sont organisés pour assurer les entrées/sorties de l'aire et la perception des redevances d'occupation.

Malgré la présence de l'aire d'accueil nous avons du faire face à plusieurs stationnements illicites sur le territoire communautaire :

- Sauvagnon, 20 caravanes du 23/24 août au 26 août.
- Garlin, 20 caravanes du 23 juillet au 6 août.
- Miossens, 40 caravanes du 6 au 13 juin.
- Montardon, 15 caravanes du 26 juillet au 31 août.
- Serres Castet, 25 caravanes du 1^{er} juin au 31 juillet.

■ Rencontre des territoires

Une rencontre des territoires en vue de la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Gens du Voyage » du 26 juin 2025.

Contexte

La Communauté de communes a participé à ce temps de présentation du projet de création d'un Groupement d'intérêt Public dit « Gens du Voyage » pour pallier la cessation des activités de l'association Gadgé Voyageur en décembre 2024.

Cette dernière assurait les missions de :

- Domiciliation/accompagnement social, aides aux démarches, instruction des demandes sociales, etc.
- Soutien à la parentalité / scolaire (travail de lien entre les familles est l'Education Nationale (atelier d'éveil et de lecture pour les familiariser avec l'école) / santé /parcours logements.



Aire d'accueil à Sauvagnon

Missions

Missions proposées pour le GIP projet et la mise en œuvre des politiques publiques à l'attention des Gens du Voyage

- Missions départementales socles :
 - Coordination,
 - La mission de scolarisation est discutée car compétence des communes ; dépend des financements CAF et des agréments donnés par la CAF au final ou cofinancement,
 - Santé : via financement ARS : perçu cette année par le CD pour programme à l'attention des GDV.
- Missions optionnelles selon les domaines de compétence des territoires adhérents potentiels :
 - Accueil et habitat,
 - Santé,
 - Soutien à la parentalité, l'éducation et scolarisation,
 - Accès aux droits.

L'ambition du GIP « gens du voyage » est aussi de proposer des missions non réalisées jusqu'alors par Gadjé Voyageur :

- coordination des grands passages,
- médiation des situations de stationnements illicites.

À venir

Recensement à venir des intentions des Communautés de communes et de la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées pour intégrer le GIP.



En chiffres

Une aire d'accueil de **25 places**



Le Restaurant Inter Entreprises (RIE) à Serres-Castet

RIE : Suivi du contrat en cours

La Communauté de communes est propriétaire du restaurant Inter-Entreprises (RIE) du Luy de Béarn à Serres-Castet. Cet établissement fait l'objet d'un nouveau contrat de gestion depuis le 1^{er} mars 2024.

Cette nouvelle offre met aujourd'hui l'accent sur l'utilisation de produits issus du circuit court en limitant au maximum l'emploi de produit congelé et promouvant l'utilisation de produits dits bio et locaux.

Le projet de la Communauté de communes au travers de cet équipement est de mettre en avant le savoir-faire des producteurs locaux et le mettre à disposition notamment des entreprises et de la restauration de la petite enfance et celle du scolaire.

Le restaurant accueille l'ensemble des visiteurs bénéficiant ou non d'une convention entre leur entreprise d'appartenance et le délégataire.

47 entreprises présentent une convention RIE.

Le service des repas exportés assure une livraison moyenne de 850 repas par jour.

Au terme de l'année 2025 ce sont quatre crèches, six écoles, un centre de loisir du territoire, la MARPA et l'ADMR qui ont fait appel au service du Restaurant Interentreprises

Le chiffre d'affaires réalisé de 1 127 264 € est supérieur de plus de 18,3 % par rapport à l'année 2024.



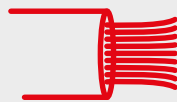
En chiffres

Nombre de repas servis
sur site en moyenne par jour

→ **210 repas**

Chiffre d'affaires RIE 2025 / API

→ **1 127 264 €**



En chiffres

■ Logements éligibles
au 31 décembre 2025
16 866 logements

■ Abonnements effectifs
au 31 décembre 2025
10 262 locaux connectés

■ Coût d'adhésion SMO
LaFibre 64 pour 2025
4 151,95 €

Focus numérique

La Communauté de communes a transféré sa compétence aménagement numérique définie à l'article L. 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales au Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64. Au même titre que l'ensemble des EPCI à Fiscalité Propre du département, la CCLB est membre de ce syndicat.

Les missions du SMO la Fibre 64 consistent en :

- la réalisation d'une infrastructure de réseau fibre optique assurant le raccordement de l'ensemble des locaux recensés dans les Pyrénées Atlantiques.
- le développement des usages numériques destinés aux membres et leurs communes, du SMO.

Concernant le déploiement de la fibre, l'objectif est la réalisation de 226 500 prises au total au terme de l'année 2025. Il est confié à la société THD64, délégataire.

Au 31 décembre 2025, 16 866 locaux sur les 17 036 décomptés sur le territoire de la CCLB étaient éligibles à la fibre optique, soit 99% de la cible. Le déploiement du réseau s'est achevé au terme de cette année 2025. Les derniers locaux à rendre éligibles nécessitent des travaux de génie civil ou des plantations de poteaux supplémentaires qui sont désormais confiés à des entreprises locales.

La pénétration commerciale des offres en fibre est dans la moyenne départementale : 61 % des foyers et entreprises éligibles ont souscrit un abonnement fibre. Les 4 principaux opérateurs nationaux proposent leur offre sur le territoire (Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free).

Le déploiement de la fibre sur le territoire constitue un enjeu fort compte tenu du calendrier d'arrêt des services de téléphonie fixe et de l'ADSL pour 2030 au plus tard.

Au titre de cette année 2025, la participation financière de Communauté de communes des Luys en Béarn au Syndicat Mixte Ouvert la Fibre 64 est de 4 151,95 €.

Compte tenu du contexte financier du Syndicat Mixte La Fibre 64, la Communauté de communes n'a pas été appelée au titre des avances pour les travaux d'investissement.

Cybersécurité

La CCLB a maintenu en 2025 son adhésion au bouclier Cyber64 mis en place par La Fibre64. D'ores et déjà, l'antivirus et la solution de sauvegarde dans le Cloud ont été déployés.

Le coffre-fort de mots de passe UpSignOn a été installé sur les postes de travail et les agents formés.

La protection antispam MailInBlack fait partie du pack.

Au cours de cette année 2025, et au travers des prestations dispensées par un agent de la fibre 64 au sein même de l'établissement à raison d'une demi-journée tous les quinze jours pendant 6 mois, la Communauté de communes a conçu une charte informatique et une politique de sécurité des systèmes informatiques (PSSI). Ces documents constituent le socle de sa politique de cybersécurité.

Fonds Télécom

La Communauté de communes totalise 7 immeubles raccordés à la fibre.

À ce titre elle a perçu un montant de 2 397 € de fonds télécom du Syndicat mixte de la Fibre 64.



En chiffres

- 2 Centres d'incendie et de secours (CIS) accompagnés : Arzacq-Arraziguet et Lembeye
- 26 communes couvertes
- Coûts 480 465 €

Focus Centres d'incendie et de secours

Dans le contexte de la création des Centres d'Incendie et de Secours (CIS) à Lembeye et Arzacq-Arraziguet et la mise en œuvre de sa compétence, la Communauté de communes accompagne financièrement ces deux réalisations.

Centres d'Incendie et de Secours à Lembeye

Montant global de l'opération : 1 252 800 € TTC.

Centres d'Incendie et de Secours à Arzacq-Arraziguet

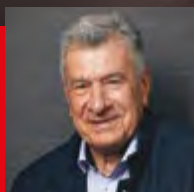


Première pierre de la construction du CIS à Arzacq-Arraziguet le 21 novembre 2025

Le CIS est implanté sur un terrain propriété de la Communauté de communes. Il sera cédé au terme de la construction au Service Départemental Incendie et Secours des Pyrénées Atlantiques (SDIS 64) pour l'euro symbolique.

Cette parcelle de 3 695 m² s'inscrit dans la Zone d'activités dite d'Arzacq-Arraziguet II dont les coûts d'aménagement s'élèvent à 190 613 € HT.

La Communauté de communes contribuera également au financement de la construction à hauteur de 18% maximum, soit 280 493 € HT.



Bernard Dupont

Vice-président Commission
Solidarités territoriales
et Politiques contractuelles

Thomas Ferlando

Directeur Général Adjoint,
Directeur du Pôle Services Techniques

Julie Garcès

Directrice du pôle Attractivité

“ Au travers de son obligation au titre de la loi du 16 décembre 2010 et par application de l'article 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de communes des Luys en Béarn met en œuvre son schéma de mutualisation favorisant ainsi la solidarité Communauté/Communes et le développement des compétences de chacune des collectivités par le partage de leur expérience et leur savoir-faire. ”

■ 4

Solidarité et Attractivité



En chiffres

Recettes liées à la mutualisation et les mises à dispositions de service
590 800 €

Nombre de marchés en cours faisant l'objet de mutualisation :
9 contrats en cours

Nombre de communes adhérentes aux groupements de commande :
51 communes, **2** syndicats scolaires

Schéma de mutualisation

Le schéma de mutualisation concerne la plupart des services de la Communauté de communes et les thématiques traitées tel que le sport, la culture et le tourisme, le développement économique, l'Aménagement de l'espace. Cela donne lieu à des conventionnements entre les communes, les structures associatives et la Communauté de communes. C'est l'occasion de mettre en œuvre la solidarité, un des cinq enjeux du projet de territoire.

Mutualisation

■ des moyens humains et matériels associés

L'ensemble des services est concerné par la mutualisation de moyens humains et techniques. Il s'agit de l'illustration de l'enjeu de solidarité affirmé par le projet politique et les 170 actions.

Ces mutualisations s'opèrent dans le cadre de la mise en œuvre de convention de mise à disposition inscrites dans le schéma de mutualisation de la Communauté de communes des Luys en Béarn.

Les mises à disposition au titre de l'année 2025 ont donné lieu à des recettes de l'ordre 590 800 €, budget annexes et général confondus, pour l'ensemble des prestations rendues et les thématiques associées, ressources humaines et frais annexes inclus.

■ Service fauchage

Le service fauchage a été reconduit pour cette année 2025 et ce sont 1917 heures de fauchage qui ont été réalisées sur les 1961 commandées.

Les heures de fauchage se sont réparties comme suit :

- 333 heures effectuées sur les 348 commandées à Montardon,
- 647 heures effectuées sur les 684 commandées à Sauvagnon,
- 582 heures effectuées sur les 592 commandées à Serres Castet,
- 355 heures pour l'entretien des zones d'activités et des bassins écrêteurs de crues de la CCLB pour 337 heures commandées.

L'équipe du service se compose de deux agents issus des services techniques de la Communauté de communes des Luys en Béarn, David Mauco et Jérémie Cazaudehore et d'un agent contractuel, recruté du 1^{er} août au 31 décembre de l'année pour pallier l'impossibilité de mise en œuvre d'une mise à disposition d'un agent communal prévu en premier lieu.

L'assistante des services techniques, Blandine Pedurthe, est en charge de la partie administrative du service et du lien avec les services du pôle finances assurant l'émission des titres.

Au cours du mois de mars 2025 le service a changé un de ces matériel de fauchage pour un montant de 165 089,64 € TTC. Cet équipement devra réaliser près de 10 000 heures de fauchage sur les 7 prochaines années.

Les recettes issues de la mutualisation par pôle

Culture	Développement économique	Services techniques	Sport, Loisirs et Formation
315 781 €	16 662 €	165 838 €	92 519 €

Groupements de commandes

■ Marchés mutualisés de vérifications des installations électriques et gaz

La délibération n°57/2021 du 4 mai 2021 acte la création d'un groupement de commandes dont la Communauté de communes est le coordonnateur. Ce groupement de commandes est ouvert aux communes membres et leur groupement aux établissements publics.

Dans ce groupement de commandes figure les travaux de voirie et les contrats d'assurances.

Au mois de février 2024 le titulaire du marché, la société Veritas, a informé la Communauté de communes de son souhait de mettre un terme aux contrats en cours de vérifications des installations électriques et gaz pour des raisons économiques et conformément aux conditions contractuelles en vigueur.

Au terme d'une procédure de mise en concurrence allotie du type adaptée portée par le groupement de commandes constitué à cet effet, deux nouveaux contrats ont été notifiés le 3 février 2025 :

- Lot 1 contrat de vérifications des installations électriques : titulaire la société SOCOTEC
- Lot 2 contrat de vérifications des installations gaz : titulaire la société DEKRA

54 communes ont adhéré au lot 1 soit une évolution de 30% des adhésions.

4 communes ont adhéré au lot 2 soit une évolution de 17% des adhésions.

Les contrats ont une durée maximum de 4 ans.

■ Marchés mutualisés en vue d'une convention de participation

Par la délibération n°88/2025 en date du 11 juin 2025 visée par le contrôle de légalité le 20 juin 2025, la Communauté de communes des Luys a créé un groupement de commandes dédié à l'établissement d'une convention de participation pour un contrat de prévoyance, pour lequel elle est le coordonnateur.

Au terme d'une procédure d'appel d'offres et par délibération n°121/2025 en date du 25 septembre 2025 visée le 2 octobre 2025, le Conseil communautaire a autorisé le président à donner suite à la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du 3 septembre 2025.

Le groupement d'opérateurs Collecteam (gestionnaire conseil) / ALIANZ VIE (porteur du risque) s'est vu attribuer le marché.

Ce contrat de 6 ans permettra in fine à la Communauté de communes, aux 24 communes et 3 syndicats scolaires membres signataires de bénéficier d'un taux ferme pendant 2 ans et d'un taux révisable et encadré pendant les 4 autres dernières années.

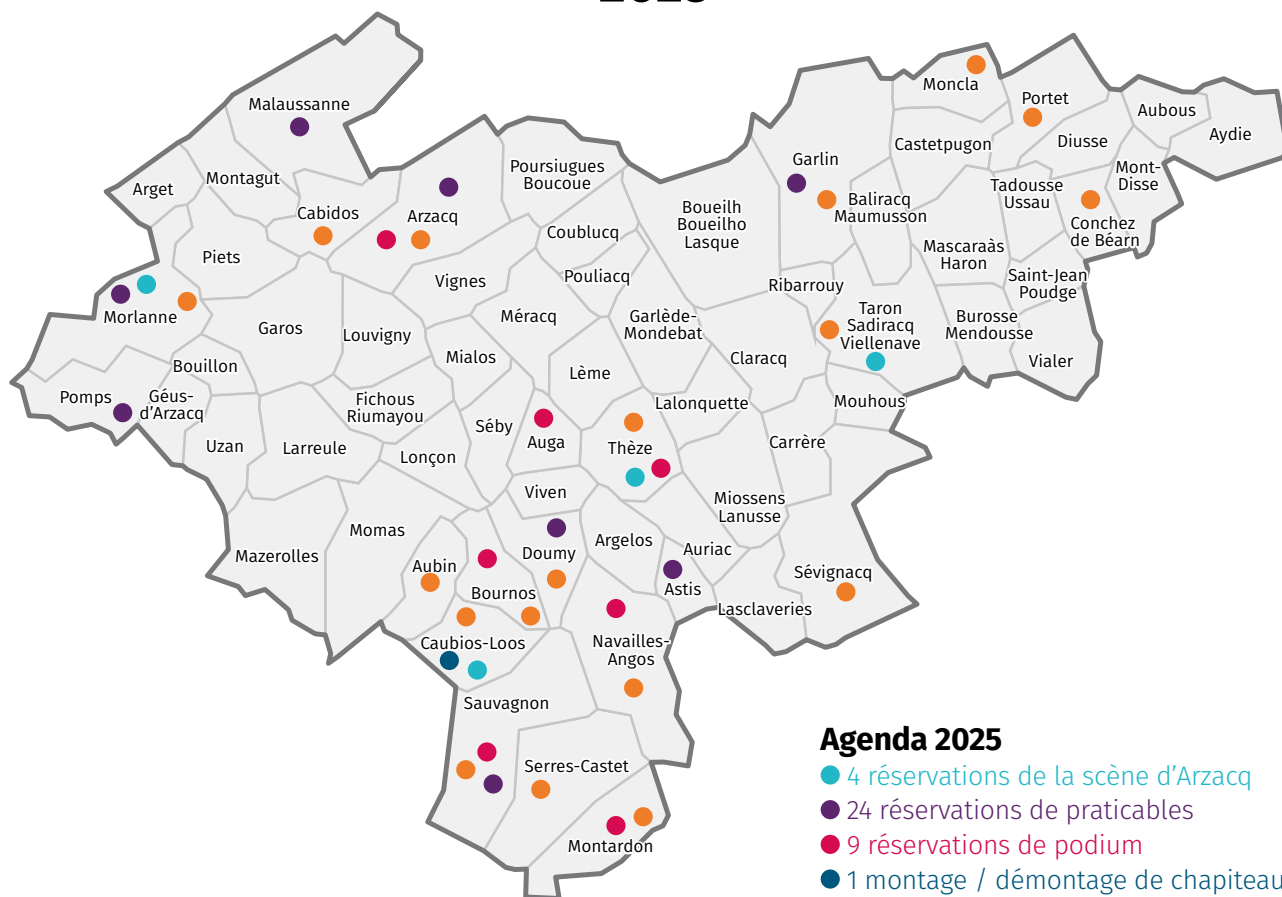
Cette démarche de mutualisation s'est déroulée en parfaite coordination avec le Centre de Gestion des Pyrénées Atlantiques.



Mutualisation du matériel

La Communauté de communes est engagée dans la mise à disposition de matériels divers : tables, chaises, podium, scène simple et couverte, facilitant les manifestations communales sur l'ensemble du territoire.

2025





Visite de la commune de Garlin avec le secrétaire général de la préfecture lors du comité de projet

Attractivité et solidarité

■ Petites Villes de Demain

La convention d'adhésion Petites Villes de Demain, signée le 13 juillet 2021 a acté l'engagement des collectivités bénéficiaires (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet), de la Communauté de communes des Luys en Béarn, de l'État, du Département des Pyrénées-Atlantiques et de la Banque des Territoires dans le programme. La convention cadre *Petites Villes de Demain*, valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) ayant été signée en 2023, l'année 2025 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du projet de revitalisation dans les communes bénéficiaires.

Le comité de projet annuel, réunissant tous les partenaires du dispositif *Petites Villes de Demain* s'est réuni le 9 avril 2025 à Garlin.

En chiffres

Avancement opérationnel du programme
Petites Villes de Demain

46 rencontres de terrain

dans les 3 communes lauréates
pour accompagner la mise en œuvre
de la phase opérationnelle
de leurs projets de revitalisation.

Depuis le début du programme

39,1% des actions sont livrées

23,9 % des actions sont engagées

28,3% des actions sont à démarrer

8,7% des actions sont abandonnées
ou suspendues

■ Villages d'Avenir

Lancé en décembre 2023, dans le cadre du plan France ruralités, le programme Villages d'Avenir est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et accompagne des communes rurales dans la réalisation de leurs projets de développement. Il complète ainsi l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes.

En 2024, 2 498 communes en France ont été lauréates du programme Villages d'avenir, dont deux communes de la Communauté de communes : Thèze et Mazerolles.

En coordination avec le chef de projet Villages d'Avenir de la préfecture, la CCLB accompagne en ingénierie les projets de ces deux communes.

Actions menées en 2025 :

- Restitution de l'étude plan guide sur la commune de Mazerolles,
- Accompagnement de la commune de Mazerolles pour la constitution du dossier de demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de végétalisation de la cour d'école,
- Attribution d'un fonds de concours à la commune de Thèze pour la rénovation énergétique de l'école,
- Participation au séminaire Villages d'Avenirs organisé par la Préfecture le 28 novembre 2025.



Réunion du comité de projet PVD à Garlin

■ Appui aux communes

En 2025, 17 communes ont été accompagnées (hors communes PVD). Il s'agit d'un accompagnement à la demande des communes autour d'un projet / d'une stratégie.

Ingénierie ponctuelle Conseil de 1^{er} niveau

Conseil en financements :

- Information sur les financements classiques,
- Inscription dans les contrats,
- Fonds de concours,
- Réponse à un AAP / AMI.

Conseil en ingénierie :

Donner les contacts utiles :

- Externe et interne : ANCT / Etat / CAUE / CCI / CMA / CA / ABF / APGL, etc.
- Interne : lien avec les politiques CCLB et les schémas intercommunaux.

Ingénierie temps moyen-long Conseil renforcé

Analyse du/des projet(s) :

- Contextualisation, positionnement, hiérarchisation,
- Organisation de rendez-vous,
- Relecture de documents (CCTP, lettre de commande, etc.),
- Note d'opportunité,
- Outils d'aide à la décision (tableau de synthèse, plan de financement, diagrammes, cartes, etc.).

L'approche territorialisée des fonds européens (FEDER + FEADER)

Il s'agit d'activer les orientations stratégiques 5.1 et 5.2 du programme FONDS EUROPEENS 2021 – 2027 de la Région Nouvelle Aquitaine : « Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ».

En chiffres

5 100 000 €

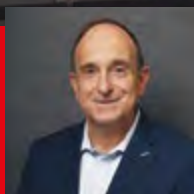
fléchés sur le Grand-Pau
pour la période 2021-2027
dont 598 230,05 € pour la CCLB
pour l'ensemble de la période.

En 2025,

2 projets

ont reçu un avis
d'opportunité favorable
pour un montant total de

55 931,31 €



Jean-Yves Courrèges

Vice-président, Commission Gestion des zones d'activités et du parc immobilier d'entreprises, emploi



Claude Cassou-Lalanne

Conseiller délégué en charge de l'Emploi

Antoine Hielle

Directeur du pôle Développement économique

Créatrices d'emplois, de valeur ajoutée et d'innovation, les entreprises locales sont au cœur de la stratégie portée par la Communauté de communes. À travers l'aménagement et la modernisation de zones d'activités, la gestion d'un parc immobilier intercommunal, la mobilisation de dispositifs d'aide à l'investissement ou encore l'animation de l'écosystème local, la CCLB affirme une ambition forte : offrir aux entreprises des conditions propices à leur installation, leur développement et leur pérennité, dans le respect des équilibres territoriaux et environnementaux.

■ 5

Développement économique



La zone d'activités économiques du Bruscos

Une stratégie foncière au service de l'attractivité

Dans un contexte économique national ralenti en 2025, la Communauté de communes a préservé une trajectoire d'investissement soutenue pour encourager le développement économique du territoire.

La Communauté de communes déploie sa stratégie de développement économique autour d'une dynamique conjuguant création et modernisation de son offre foncière et immobilière. Elle poursuit le développement de nouveaux espaces d'accueil pour les entreprises, en étendant ses zones d'activités et en réalisant des locaux destinés à accompagner le parcours résidentiel des porteurs de projets, tout en adaptant les zones existantes ainsi que le parc d'immobilier d'entreprises aux nouveaux enjeux et usages. Cette démarche vise à renforcer l'attractivité du territoire et à créer un effet d'entraînement au bénéfice de l'ensemble de son tissu économique.

■ La ZAC du Bruscos

La zone accueille désormais une vingtaine de bâtiments d'activités et compte environ 500 salariés.

L'Unité de Gestion des Sinistres (UGS) de PACIFICA a été inaugurée au printemps 2025.

Pacifica, filiale assurance du groupe Crédit Agricole, a en effet choisi de construire six Unités de Gestion Sinistres (UGS) en France, dont l'une à Sauvagnon, à proximité du siège du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. La Communauté de communes a cédé le terrain destiné à accueillir ce bâtiment tertiaire. D'une surface de 1 800 m², cette unité bas carbone répond aux plus hautes exigences énergétiques et environnementales. En complément de celle de Serres-Castet, cette implantation favorise la création d'emplois sur le territoire ; à terme, le site pourra accueillir jusqu'à

120 collaborateurs. Pour accompagner cette évolution, le Conseil communautaire a autorisé la cession d'un terrain supplémentaire de 0,25 ha en vue de l'extension future du parking des salariés.

En 2025, la Communauté de communes a également finalisé la vente du lot n°4-F de la ZAC (1 838 m²) à la SCI BYR (Toitures du Luy), générant une recette de cession de 73 520 € HT.

■ Le Lotissement Lartiguet 2 à Serres-Castet

Après l'achèvement, fin 2024, des travaux de viabilisation de base, la phase active de commercialisation a pu être engagée. À la fin de l'année 2025, une première cession a été concrétisée avec la société ASJN 36 (VOLVO TRUCKS) pour le lot n°11 (16 377 m²), générant une recette de 900 735 € HT.

Parallèlement, un compromis de vente a été signé avec la société TECHNITOIT pour le lot n°2 (1 900 m²). Deux autres terrains font actuellement l'objet d'une réservation : le lot n°13 (8 211 m²) et le lot n°12 (p) (environ 4 000 m²).

Les trois lots restants, représentant une superficie totale d'environ 1,75 ha, demeurent ouverts à la commercialisation.



Aménagement du lotissement d'activités Arzacq 2

■ La ZAE de l'Ayguelongue à Mazerolles

Aucun terrain n'a été vendu sur cette zone d'activités en 2025 mais des contacts ont été établis avec deux entreprises. Il reste à commercialiser sur la tranche n°3 de cette ZAE un macro-lot d'environ 4 Ha pouvant faire l'objet de divisions. La vocation essentiellement artisanale de cette zone encourage plutôt cette division foncière du macro-lot pour pouvoir y accueillir plusieurs nouvelles activités.

Pour assurer le remboursement des prêts toujours en cours sur le budget annexé dédié à cette opération, un abondement du budget principal de 44 674 € a été effectué en 2025.

■ Le Lotissement Arzacq 2 à Arzacq-Arraziguet

Après le rachat à l'EPFL du terrain de 13 488 m² en fin d'année 2023, la Communauté de communes a obtenu le 25 juillet 2024 le permis d'aménager pour la création de 2 lots (Lot n°1 : 7 555 m² - Lot n°2 : 3 695 m²).

Les travaux de viabilisation des 2 lots se sont achevés au début de l'année 2025.

Un compromis de vente a été signé avec la Société Larrieu (Agriservices) déjà implantée sur Arzacq-Arraziguet, dans le prolongement direct de ce lot. Ce nouveau terrain, dont le prix de cession est fixé à 20 € HT/m² doit permettre à cette société qui évolue dans le secteur agricole (semence, fertilisants, etc.) d'asseoir son projet d'extension pour un investissement d'environ 1 million d'euros.

Le lot n°2 sera cédé à titre gratuit au SDIS des Pyrénées-Atlantiques pour la création du nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS) dont les travaux ont débuté en fin d'année 2025.

■ Le Parc d'Activités Thèze-Miossens

Aucun terrain n'a fait l'objet de promesse ou d'acte de cession en 2025 sur ce PAE pour lequel la CCLB garde l'ambition d'en faire un modèle en matière de développement économique durable **adossé à un équipement public désormais bien identifié qu'est la Pépinière d'entreprises Espelida.**

Un abondement de 111 518 € a été réalisé en 2025 depuis le budget principal vers le budget annexe attaché à ce parc d'activités.

■ Le Parc d'Activités Économiques intercommunautaire Garlin Pyrénées

La société Naury Matériaux qui s'était portée acquéreur du lot n°1.01 (7 589 m²) en 2024 a finalisé la construction de son bâtiment en 2025 (vente de matériaux pour le secteur de la construction). Il s'agit de la première entreprise à s'implanter sur le parc d'activités. Deux entreprises ont par ailleurs intégré le nouveau Centre de vie intercommunal Garlin Pyrénées (Vicampo et Equi Store).

À la suite de l'achèvement de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Garlin, conduite par la Communauté de communes compétente en matière d'urbanisme, **les échanges se sont poursuivis en 2025 avec l'entreprise Miraia. Celle-ci envisage en effet l'implantation d'une unité de production de biochar sur un macro-lot de 5 hectares, situé au sein du périmètre du parc d'activités labellisé « Site industriel clés en main ».**

Dans ce contexte, une conférence intercommunale des maires s'est tenue en avril 2025, spécifiquement consacrée à ce projet. Cette rencontre a permis aux représentants de l'entreprise de présenter



Le centre de vie Garlin Pyrénées

de manière détaillée les caractéristiques et les enjeux de leur implantation, tout en ouvrant un temps d'échanges avec les élus ainsi qu'avec les représentants d'associations locales de protection de l'environnement et de la forêt.

En chiffres



30 millions d'investissements



35 emplois locaux directs créés



Jusqu'à **60 000 tonnes** de CO₂ séquestrées par an
et **8 900 MWh** produits par an



20 000 tonnes de Biochar
50 000 tonnes de Bio Huiles produits
135 000 tonnes de bois humide par an
(soit 75 000 à 80 000 tonnes de bois sec)
1 000 m³ d'eau par an.
23 camions par jour.

En 2025, la CCLB a versé
une contribution de **66 500 €**
au Syndicat Mixte Garlin Pyrénées.

■ Opération de modernisation de la zone d'activités de l'Ayguelongue à Montardon

En 2025, ce projet s'est poursuivi par la consolidation du programme de modernisation avec l'appui du groupement de maîtrise d'œuvre composé du cabinet Pays & Paysages, de l'architecte Valérie Despagne et du bureau d'études SETMO.

Le projet prévoit notamment :

- l'aménagement d'un cheminement mixte piétons-cycles le long de la rue Ampère ;
- la renaturation des berges du ruisseau en lien avec la trame bocagère existante ;
- la transformation de la Place Volta en îlot de fraîcheur végétalisé à usage partagé ;
- une requalification progressive des voiries (rues Gustave Eiffel, Pierre et Marie Curie) intégrant gestion de l'eau, accessibilité et sécurisation.

Phasée dans sa réalisation, l'opération vise à renforcer l'attractivité du site tout en améliorant le cadre de travail et les usages quotidiens. Elle s'inscrit dans une démarche de transition écologique intégrant la gestion alternative des eaux pluviales, la végétalisation des espaces publics et la sobriété en matière d'artificialisation des sols.

Par cette opération, la CCLB affirme sa volonté d'agir en collectivité responsable et anticipatrice, capable de conjuguer enjeux économiques, environnementaux et sociaux dans l'aménagement de ses zones d'activités.

Dans le périmètre de cette ZAE de l'Ayguelongue, la CCLB a aussi décidé en 2025 de répondre favorablement à la demande de la Société PAPREC de lui acheter un terrain permettant d'étendre et de sécuriser son parking.

La CCLB a mandaté l'AUDAP pour transposer cette démarche de modernisation de ZAE initiée sur la ZAE de l'Ayguelongue à Montardon, sur la ZAE formée par le lotissement et la ZAC du Haut-Ossau à Serres-Castet.

■ La voirie communautaire

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration de son patrimoine économique, la CCLB a engagé en 2025 plusieurs opérations de réfection et d'aménagement de voirie sur les secteurs stratégiques de ses zones d'activités économiques. Ces inter-



Visite des représentants de la Commission Syndicale du Haut-Ossau

ventions visent à garantir un cadre fonctionnel et sécurisé pour les entreprises, leurs salariés et les usagers des zones.

Détail des travaux réalisés en 2025 sur la voirie communautaire (106 099,07 € TTC) :

- Rue d'Ayous (Serres-Castet) : 14 559,35 €
- Cheminement MAP (Serres-Castet) : 16 951,86 €
- Impasse du Pourtalet (Serres-Castet) : 29 672,16 €
- Rue du Valentin (Serres-Castet) : 20 106,96 €
- Reprise de bordures et de tranchées (Serres-Castet) : 16 439,16 €
- Signalisation : 8 369,58 €

Ces interventions s'inscrivent dans une stratégie de maintien en bon état des infrastructures, indispensable à l'attractivité économique du territoire.

Le partenariat

■ avec le Syndicat du Haut-Ossau

En 2025, la CCLB a versé à la Commission Syndicale du Haut-Ossau un montant de 823 743 € au titre des loyers perçus auprès des entreprises ayant toujours un bail à construction avec la CCLB ou étant titulaires directement du bail emphytéotique mais pour lesquelles la CCLB a mandat de la Commission Syndicale pour percevoir les loyers.

Au cours de cette même année, les deux collectivités ont engagé des échanges relatifs à l'évolution du statut des voiries créées dans le cadre de l'aménagement du lotissement et de la ZAC du Haut-Ossau à Serres-Castet, en perspective de l'échéance du premier bail emphytéotique fixée au 31 décembre 2029. À terme, les entreprises implantées sur ces zones ont vocation à devenir directement titulaires des baux emphytéotiques initialement conclus entre la Commission Syndicale et la Com-

munauté de communes. Cette évolution conduira à la disparition du lien contractuel direct entre les deux collectivités, soulevant ainsi la question de la propriété et des modalités de gestion des voiries situées au sein du périmètre des zones d'activités économiques concernées.

La relation de confiance construite depuis 1980 entre les deux collectivités constitue un facteur déterminant du succès de ce dispositif original de bail emphytéotique appliqué au foncier économique, aujourd'hui en plein essor dans de nombreux territoires.

Enfin, en 2025, de nouvelles entreprises sont devenues directement preneuses de baux emphytéotiques et ont bénéficié, à ce titre, d'une prorogation de leurs droits réels immobiliers pour une durée supplémentaire de 40 ans.

■ Réserves foncières – EPFL Béarn Pyrénées

En février 2025, l'EPFL a acheté pour le compte de la CCLB dans le cadre de conventions de portage foncier d'une durée de 8 ans, deux terrains classés en zone AUy du PLUi Sud représentant une superficie globale de 66 569 m² pour un prix total HT de 807 785 €.

Ce foncier doit permettre d'envisager l'extension de la zone d'activités intercommunale Lartigue 2 située sur Serres-Castet pour accueillir de nouvelles activités.



Projet d'usine relais Gaz Systèmes - Agence Not-A

Un parc immobilier au service de l'ancrage économique local

Dans un contexte de raréfaction du foncier économique, de tensions sur l'immobilier d'entreprise et de nécessaire transition vers un aménagement plus sobre et durable, les intercommunalités sont appelées à jouer un rôle de plus en plus structurant dans la production et la gestion d'une offre immobilière adaptée aux besoins des entreprises, notamment des TPE et jeunes structures innovantes.

La CCLB s'inscrit pleinement dans cette dynamique en assurant la gestion directe d'un parc immobilier réparti sur les principales polarités économiques de son territoire. Près d'une cinquantaine d'entreprises sont actuellement hébergées dans des bâtiments industriels ou tertiaires relevant du patrimoine intercommunal.

Des conventions souples et diversifiées sont proposées (baux précaires, commerciaux ou professionnels, conventions d'hébergement) afin d'assurer une mise à disposition adaptée à la nature juridique des structures et à leur stade de développement. Les loyers pratiqués, volontairement en deçà des niveaux du marché privé, visent à constituer un levier de soutien à l'implantation, dans le respect du cadre des aides économiques autorisées. Cette forme d'intervention publique représente un outil décisif pour favoriser l'émergence et la stabilisation des entreprises en phase de création ou de consolidation, tout en facilitant leur ancrage territorial.

En 2025, les événements suivants ont marqué l'actualité du Parc d'immobilier d'entreprises intercommunal :

- Le Centre de vie artisanal et commercial Garlin Pyrénées a été réceptionné.
- Les travaux du Centre Intercommunal d'Écloserie d'Entreprises ont été engagés sur la partie Nord avec l'isolation par l'extérieure et le remplacement des menuiseries extérieures. Cette rénovation permet d'améliorer les performances thermiques de ce bâtiment construit dans les années 1980 et améliore dans le même temps assez nettement l'esthétique de l'immeuble.

Construction d'une usine-relais pour la société Gaz Systèmes sur la ZAC du Bruscos

Le permis de construire a été obtenu au premier trimestre 2025. L'Avant-Projet Définitif a été validé et le conseil communautaire a approuvé la signature de la promesse de crédit-bail immobilier et l'attribution des marchés de travaux. Le coût total prévisionnel de l'opération est de 1,750 million d'euros. La livraison de l'usine-relais est prévue pour le printemps 2027. Pour rappel, l'État participe au financement de cette opération via l'attribution d'une subvention au titre du FNADT pour un montant de 300 000 €.



Inauguration du bâtiment Naury Matériaux dans la zone d'activités Garlin Pyrénées

Aide à l'immobilier d'entreprises

La CCLB met en œuvre un dispositif d'aides à l'immobilier d'entreprises, fondé sur un règlement d'intervention communautaire. Ce dispositif a pour vocation de soutenir les investissements immobiliers réalisés par les entreprises, dès lors qu'ils concourent à la création de valeur sur le territoire, favorisent le maintien ou le développement de l'emploi, et contribuent au dynamisme économique local.

Ces aides constituent un levier stratégique pour renforcer l'ancrage des activités économiques, soutenir l'initiative entrepreneuriale et accroître l'attractivité du territoire intercommunal.

En 2025, la Commission Gestion des zones d'activités et parc d'immobilier d'entreprises - Emploi a engagé une nouvelle évolution de ce règlement, afin de permettre le versement d'avances remboursables à taux 0. Cette évolution vise à renforcer la souplesse du dispositif d'accompagnement financier, en complément des subventions actuellement prévues par le dispositif, pour répondre au mieux aux demandes de financement des entreprises.

Une avance pourra être accordée pour une durée comprise entre 4 et 7 ans, avec une possibilité de différé de remboursement de 6 à 12 mois.

Au titre de ce dispositif, le conseil communautaire s'est prononcé en 2025 en faveur de l'attribution de 3 aides financières :

- À la SAS Aquitaine Electronique, d'un montant de 59 625 € (sous forme de subvention), dans le cadre de la création d'un troisième site à Serres-Castet par le rachat du bâtiment anciennement occupé par l'entreprise Eaton.
- À l'association Pépinière Environnement EI, d'un montant de 45 450 € (sous forme de subvention), dans le cadre de l'extension de leur bâtiment actuel afin de regrouper les associations Pépinière Environnement EI et ACI sur un même site.
- À l'association l'Aéroclub du Béarn, d'un montant de 40 000 € (sous forme d'avance remboursable), dans le cadre de l'extension de leur bâtiment actuel.



Forum de l'emploi à Garlin

Emploi

Dans le cadre de la montée en puissance de la CCLB en matière d'emploi, une cellule dédiée a été créée en début d'année 2022, avec le recrutement d'un agent au sein du Pôle Développement économique en charge de la mise en œuvre des 5 actions en la matière inscrites au projet de territoire.

■ Focus sur le Comité local pour l'emploi de l'Arrondissement de Pau

La loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi a instauré une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, aux niveaux national, régional, départemental et local. Cette gouvernance renouvelée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion, au travers de comités spécifiques.

La Communauté de communes des Luys en Béarn est intégrée au comité local pour l'emploi (CLPE) de l'arrondissement de Pau, qui comprend également les Communautés de communes d'Adour Madiran, de Lacq-Orthez, de Nord Est Béarn, du Pays de Nay et la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

En déclinant la feuille de route départementale, le comité local pour l'emploi définit la stratégie locale de l'emploi et la traduit de manière opérationnelle. Il organise des partenariats au regard des projets territoriaux, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités.

Pour l'année 2025, les acteurs de l'emploi et de l'insertion ont mené un travail commun sur diverses thématiques :

- Semaine des métiers du soin et de l'accompagnement avec l'organisation de diverses animations à l'échelle du CLPE,
- Action de prospection auprès des entreprises industrielles pour identifier leurs besoins de recrutement,
- Action *Aller vers* : caravane de l'emploi autour des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

Ce Comité local pour l'emploi est présidé conjointement par Joëlle Gras, Secrétaire générale adjointe de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques (en tant que représentante de Monsieur le préfet) et Kenny Bertonazzi, (en tant que représentant des intercommunalités).



Forum du soin et de l'accompagnement à Garlin

■ Forum du soin et de l'accompagnement

Dans le cadre de la démarche portée par le Comité local pour l'emploi de l'arrondissement de Pau, un forum à destination des structures du soin et de l'accompagnement a été organisé à Arzacq-Arraziguet, le 31 mars 2025.

15 personnes sont venues à la rencontre des 10 entreprises présentes : ADAPEI 64 de Sauvagnon, ESAT de Diusse, EHPAD Porte du Béarn à Garlin, EHPAD Vallée d'Ossau, association l'Arribet, SSIAD d'Arthez de Béarn, ASENSA, ADMR, Notre-Dame-de-Sauveterre et le Pôle Petite Enfance.

■ 2^e Forum de l'emploi des Luys en Béarn

La Communauté de communes a organisé, jeudi 13 novembre 2025 à Garlin, la seconde édition du Forum de l'emploi des Luys en Béarn.

Environ 80 personnes se sont déplacées pour échanger avec 17 structures du territoire ayant des besoins de recrutement : Ferronnerie Laborie, Vic Bilh Interim, Emploi Béarn Adour, Volailles Adour, ASENSA, ACN propreté, Vitalliance, ESAT de Diusse, Pépinière Environnement, Béarn Courses Express, BT2i, Intermarché de Garlin, Prest'on Call, ADMR, CCAS de Garlin, Isocell Recrutement et la Fédération du BTP 64.

Cette seconde édition a été menée en partenariat avec France Travail, Cap Emploi Béarn, Insertion Emploi Béarn Adour (IEBA), le Service départemental des solidarités et de l'insertion (SDSEI) Est Béarn et l'Association des commerçants, artisans et services (ACSE) de Garlin.



Charles Pelanne
Conseillé communautaire
délégué au Tourisme

Julie Garcès
Directrice du pôle Attractivité

“ La CCLB conduit sa politique touristique à travers le financement d’un outil dédié, le Syndicat Mixte de Tourisme Nord Béarn, et le soutien aux opérateurs touristiques. ”

■ 6

Tourisme



Conchez-de-Béarn

Budget 2025

■ En section de fonctionnement

Il s'agit d'un budget dont la principale dépense concerne les participations de la Communauté de communes aux organismes de tourisme pour un total de 160 784,88€.

Partenaires et participations extérieures

- Syndicat Mixte du Tourisme du Nord Béarn : 146 959€
- Maison des vins de madiran : 6 786,92€

Par délibération en date du 16 décembre 2019, La Communauté de communes a adhéré au Syndicat Mixte Coteaux Béarn Madiran.

Cette structure est issue de l'extension du périmètre du syndicat mixte du tourisme des cantons de Lembeye et Garlin à l'intégralité des territoires des deux Communautés de communes Nord Est Béarn et des Luys en Béarn ;

Le syndicat exerce les compétences suivantes :

- élaboration et mise en œuvre de la politique touristique du territoire, en concertation avec les socio-professionnels du territoire, l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques 64, le Comité Régional du Tourisme de la Nouvelle-Aquitaine, le Pôle métropolitain Pays de Béarn et autres partenaires ;
- la commercialisation (visites guidées, conception de produits touristiques, boutique, billetteries, etc.) ;
- l'accompagnement technique des porteurs de projets touristiques privés ;
- l'animation et l'événementiel du territoire (coordination et/ou organisation de manifestations, etc.) ;
- a mise en place d'un observatoire local du tourisme ;
- la création de partenariats avec les territoires voisins, d'autres collectivités, des offices de tourisme et tout autre acteur du tourisme.

De plus, par délibération en date du 9 mars 2023, la Communauté de communes a décidé de financer l'axe œnotourisme du projet de développement porté par la Maison des vins de Madiran aux côtés des Communautés de communes Armagnac Adour, Adour Madiran et du Nord-Est Béarn.

La répartition entre les Communautés des communes a été définie à 50/50 en fonction du potentiel fiscal/habitants et de la population des communes de l'appellation.

La participation des Communautés de communes vise à accompagner une partie du coût salarial de la Chargée de communication et œnotourisme de la structure.

■ En section d'investissement

- La remise en eau du Moulin de Conchez-de-Béarn à hauteur de 5000 €.
- Des travaux de sécurisation et de rénovation des Cabanes du Lac à Sévignacq au bénéfice de l'entreprise individuelle David Desclaux en qualité de gérant à hauteur de 1 172,81 €.

■ Taxe de Séjour

82 000 nuitées touristiques marchandes déclarées 75 000€ de taxe de séjour déclarée (comprend la taxe additionnelle régionale à la taxe de séjour de 34% et 10% de taxe additionnelle départementale qui sont à reverser).



Cabidos

■ Fréquentation

4521 personnes renseignées par le Syndicat Mixte du Tourisme (2 990 demandes)

Fréquentation des Bureaux d'Information Touristique (BIT) :

- BIT Arzacq : 1 600 personnes (538 en été)
- BIT Lembeye : 903 personnes (545 en été)
- BIT Morlaàs : 1 648 personnes (700 en été)

Types de visiteurs :

- Touristes : 42%
- Résidents permanents : 28%
- Excursionnistes : 22 %
- Autres : 8 %
- Typologies : 93% individuels, 6% familles, 1 % groupes
- Origine : 93% France, 59% Nouvelles Aquitaine, 71% Pyrénées Atlantiques

■ Communication

- Création d'un nouveau site web éco-conçu mis en ligne mi-mai 2025. La fréquentation du site s'est fortement développée depuis mai, passant de 7 735 utilisateurs en 2024 à 33 630 en 2025 et de 10900 et 40400 visites. visiteurs sur le site web www.bearnmadiran-tourisme.fr.
- Page Facebook : 3 511 abonnés / 156 publications + 160 abonnés.
- Compte Instagram : 1 000 abonnés / 98 publications / Stories + 250 abonnés.
- Newsletters *Animations & Actus*, 30 newsletters grand public envoyées environ, diffusion par mail à plus de 1 873 contacts, dont 1 204 abonnés (avec le calendrier).
- Plus de 137 parutions dans la presse locale
- 53 interviews radio.
- Partenariats avec les influenceurs locaux (Pau en famille – 7 vidéos + Nos Spauts).
- Actions communes avec l'Agence départementale du tourisme et les 7 OT du Béarn.

■ Accompagnement des acteurs du tourisme

56 rendez-vous individuels

Organisation de 4 journées de visites et de rencontres dédiées aux prestataires touristiques en mai. 25 participants pour la découverte de 8 sites.

Organisation d'une réunion de lancement de la saison touristique, avec une foire aux dépliants... une cinquantaine de participants.

■ Loisirs et Patrimoine

Terra Aventura (chasse au trésor) gestion de 4 circuits :

- Lembeye : 2 013 joueurs,
- Morlaàs (7 mois) : 5 605 joueurs,
- Morlanne : 2 738 joueurs,
- Pontacq : 3 394 joueurs.

Total : 13 750 joueurs

■ Œnotourisme

- Participation à la structuration et au développement de l'œnotourisme en Madiran/Pacherenc du Vic-Bilh. Collaboration avec la Maison des vins de Madiran, OT Cœur Sud-Ouest, Comités Départementaux du Tourisme 64, 65 et 32.
- Promotion du vignoble et des domaines, label «Vignobles et Découvertes», travail sur le partenariat avec les hébergeurs et la Maison des vins, signalétique.
- Portage de l'étude relative au projet de développement du Chaî Doléris, à Lembeye : réunions du comité de pilotage, table ronde de concertation, demande de subventions.
- Association au projet touristique Bigorrrus : porté par la Communauté de communes Adour Madiran (65), au départ de Castelnau-Rivière-Basse.



Week-end médiéval au château de Morlanne les 17 et 18 août

Château de Morlanne

■ Les rendez-vous annuels

- La Chasse au trésor de Pâques, le dimanche 20 avril,
- La Nuit européenne des musées le samedi 17 mai,
- Les Rendez-vous aux Jardins le samedi 7 et le dimanche 8 juin,
- Les Journées Européennes du Patrimoine le samedi 20 et le dimanche 21 septembre,
- Halloween au Château du 26 octobre au 2 novembre : une nouvelle fois, le Château de Morlanne s'est mis aux couleurs d'Halloween proposant un programme varié pour tous les âges.

■ La programmation estivale au château

- La Fête Médiévale : Le samedi 16 et dimanche 17 août, le Château de Morlanne a proposé une grande fête médiévale dans les jardins du Château, afin de valoriser la construction du Château et la période Fébusienne.
- Représentation théâtrale par la Compagnie Pyrène de leur spectacle *Allez !!! On enchaîne...* le samedi 26 juillet.

Animations

■ et manifestations locales

Les animations réalisées durant la saison 2025 ont réuni 5 301 personnes.

L'offre de mise à disposition du site (cour du Château, grange, esplanade, parc) pour l'organisation de manifestations proposées par des associations locales, a été reconduite durant la saison.

- Représentation théâtrale de *Paroles, paroles* : Quand la chanson devient théâtre le samedi 31 mai par la troupe Forts de café.
- Organisation d'un feu d'artifice par la commune dans le cadre des fêtes patronales le dimanche 10 août.
- Exposition astronomie par le Club d'astronomie de Monein samedi 18 et dimanche 19 octobre.
- Diverses photographies de mariage dans le parc.



André Lanusse-Cazalé

Vice-Président
Commission Dynamisation
des communes rurales
Services et commerce de proximité
Artisanat

Yohann Dupouy

Responsable service emploi,
économie de proximité et agriculture

II
Au travers de son obligation au titre de la loi
du 16 décembre 2010 et par application de
l'article 5211-39-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales, la Communauté
de communes des Luys en Béarn met en œuvre
son schéma de mutualisation favorisant ainsi
la solidarité Communauté/Communes et le
développement des compétences
de chacune des collectivités par le partage
de leur expérience et leur savoir-faire. II

■ 7

Dynamisation des communes rurales



En chiffres

Nombre d'espaces numériques : **2**

Nombre de visites pour 2025 : **405** visites sur l'ensemble du territoire

Espaces numériques

La Communauté de communes investit le numérique sur le territoire au travers de trois structures :

- Deux espaces numériques à Garlin et Arzacq-Arraziguet dont elle est propriétaire bénéficiant de l'expertise et des compétences d'un personnel dédié.

■ Fréquentation des espaces numériques en 2025

- Espace Numérique Garlin : 363
- Espace Numérique Arzacq-Arraziguet : 42

Ces deux espaces numériques adossent leur organisation aux antennes France Service et offrent l'opportunité à ces antennes d'orienter leurs usagers vers ces espaces pour prolonger et compléter le service apporté.

L'espace numérique à Garlin installé depuis le mois de septembre 2024 dans les locaux nouvellement aménagés par la commune au centre bourg a vu sa fréquentation augmentée de 23 % là où celle de l'espace numérique d'Arzacq-Arraziguet a fortement baissé.

■ Accompagnement des associations

Accompagnement de l'association PROGRES dans le cadre de la conception d'un incubateur.

■ Accompagnement aux démarches de prévention sur les territoires

Intervention sur les dangers du numérique le 16 octobre dans la halle à Garlin dans le cadre des journées portes ouvertes de France Service, en partenariat avec la gendarmerie et la brigade à Thèze.

Lien avec la gendarmerie de Thèze pour leur intervention sur place.



L'artisanat et le commerce

La CCLB soutient financièrement des entreprises et des partenaires locaux qui développent des activités économiques en milieu rural.

La Communauté de communes a lancé, depuis 2021, un règlement d'aide destiné à subventionner les projets commerciaux en centre-bourgs, et notamment les commerces alimentaires (restaurants, bar, épicerie, etc.).

Le conseil communautaire a attribué, en 2025, 7 898,49 € d'aides au commerce de proximité.

Trois porteurs de projet ont été accompagnés au cours de l'année 2025 :

- La SAS De terre en mer - Montardon pour la création d'un restaurant à Garlin,
- L'Entreprise Individuelle Murielle Duarte pour la création d'un magasin de fleurs à Garlin,
- La SAS Au cœur des villages pour la création d'une épicerie à Mazerolles.

Partenariat avec l'association Initiative Béarn

La Communauté de communes des Luys en Béarn, via son partenariat historique avec l'association *Initiative Béarn*, membre du réseau Initiative France, accompagne les créateurs et les repreneurs d'entreprises via des prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie. Au travers de ce partenariat, la CCLB accorde des prêts d'honneur complémentaires d'un montant pouvant aller jusqu'à 5 000 €.

En 2025, 3 porteurs de projet ont pu bénéficier d'un prêt d'honneur complémentaire de la CCLB, pour une enveloppe totale de 12 500 € :

- Création d'une activité de restauration rapide à Arzacq-Arraziguet,
- Création d'un magasin de vente de produits équestres à Garlin,
- Création d'une activité d'esthéticienne à Serres-Castet.

Montée en compétences des chefs d'entreprises : Programme de formations ALTICCIO

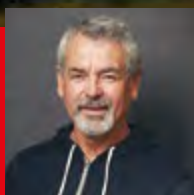
Pour favoriser la montée en compétences de ses chefs d'entreprises, la Communauté de communes des Luys en Béarn a proposé le programme de formations ALTICCIO, en partenariat avec la Chambre du Commerce et d'Industrie Pau Béarn, via cinq sessions de formations autour des thématiques suivantes :

- Stratégie d'entreprise : Définir une vision claire et élaborer un plan d'action pour atteindre vos objectifs,
- Fondamentaux de l'analyse financière : Maîtriser les outils clés pour prendre des décisions éclairées,
- Numérique : Utiliser les outils numériques pour développer votre notoriété et votre chiffre d'affaires,
- La fonction de chef d'entreprise : Prioriser, gérer les urgences et déléguer, optimiser son temps et celui de ses équipes,
- Droit / obligations : Les dispositifs d'aides de la DDETS pour les entreprises et l'Urssaf et les obligations sociales du chef d'entreprise.

6 chefs d'entreprises ont participé à cette première édition.

Accompagnement de l'association ACSE

La Communauté de communes des Luys en Béarn finance (750 € en 2025) l'association des Artisans, Commerçants et Services du Canton de Garlin (ACSE). Cette association fédérant les chefs d'entreprise organisent diverses animations (marché des producteurs, marché de Noël, afterwork thématique, etc.) afin de créer une dynamique commune autour des acteurs économiques du territoire.



Michel Cuyaubé
Vice-président, Commission
Environnement et Transition écologique



Marie-Christine Maillot
Conseillère déléguée à la GEMAPI

David Briançon
Directeur du pôle Aménagement
et Développement durable

“ La transition écologique est au cœur de l’engagement de la Communauté de communes pour préserver les richesses de notre territoire et contribuer à l’amélioration du cadre de vie : prise en compte des enjeux liés au changement climatique, réduction de la vulnérabilité face au risque inondation, actions de gestion des milieux naturels, gestion des déchets ménagers et des déchets inertes du BTP. ”

■ 8

Environnement et transition écologique



Gestion des déchets

La Communauté de communes adhère au SIECTOM qui assure la collecte des déchets ménagers et assimilés ; leur traitement est confié au syndicat mixte de traitement des déchets du bassin Nord Est (Valor Béarn). La Communauté de communes gère une Installation de Stockage et de valorisation des Déchets Inertes (ISDI) située sur la commune de Navailles-Angos.

L'aménagement et l'exploitation de l'ISDI se poursuivent, les matériaux revalorisés servent toujours le réaménagement du site pour atteindre le niveau fini de la plateforme.



En chiffres

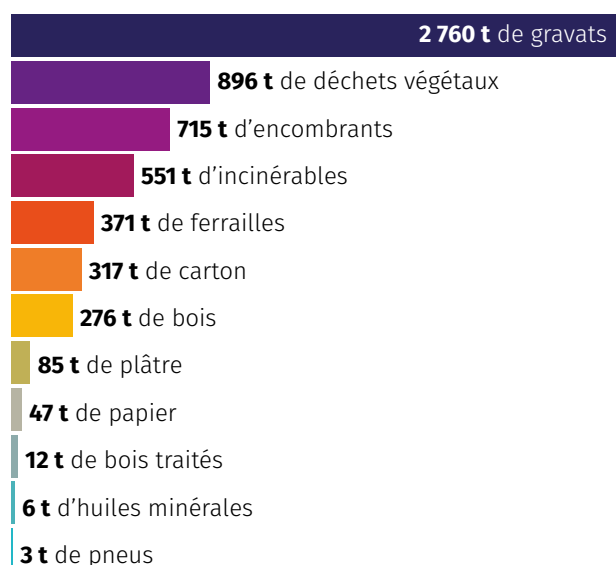
23 614 tonnes de déchets réceptionnés sur l'ISDI

20 987 tonnes de terre
et **2 627 tonnes** de gravats

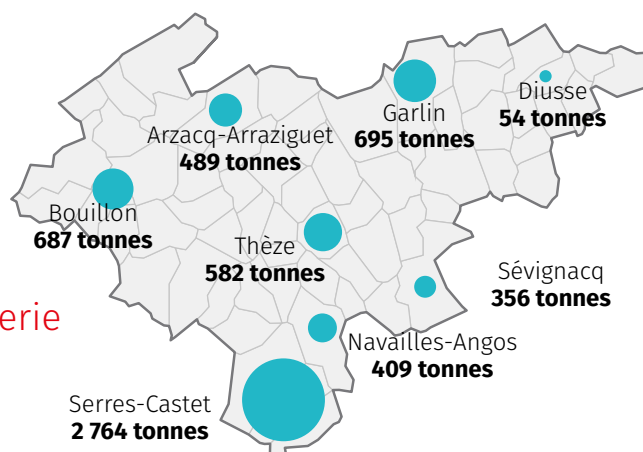
11% de revalorisation globale

100% de revalorisation des gravats

Répartition par nature de déchets



Tonnage par déchetterie





Lac à Serres-Castet

Gestion du lac à Serres-Castet

La Communauté de communes est propriétaire du lac et du barrage du Gées, d'une capacité de 2 millions de m³ dédiés à la réalimentation du Gées et du Luy de Béarn : 500 000 m³ sont à disposition du milieu naturel, pour le soutien d'étiage et pour le maintien d'une vie aquatique dans le lac. 1 500 000 m³ sont destinés à l'usage d'irrigation.

Les nouvelles règles de gestion de la ressource, expérimentées depuis 2023, ont été reconduites avec l'objectif de mieux satisfaire l'ensemble des usages et notamment de prolonger la période de réalimentation pour le soutien d'étiage jusqu'à fin octobre.

La campagne d'irrigation a été marquée par une concertation importante entre le concessionnaire, les usagers, les services de l'Etat et la Communauté afin d'ajuster les niveaux de réalimentation au plus proche des besoins du milieu et des usagers et de conserver un bon niveau de réalimentation tout au long de la période. Cela a nécessité de procéder à des restrictions de prélèvements, associées à la baisse du débit consigne au point de mesure aval, notamment en l'absence de prélèvements à l'aval du seuil d'Uzein.

Les travaux de création d'une zone d'étanchéité par injection de résine dans la digue du barrage ont été réalisés en fin de saison d'irrigation (basses eaux dans le barrage), pour colmater la résurgence observée sur le bajoyer droit du déversoir de crues. Si la fuite n'est pas réactivée par le remplissage du barrage, la finition de ces travaux sera réalisée au premier trimestre 2026.

La lutte contre la chenille processionnaire sur les boisements situés sur le sentier et les abords du lac, propriétés de la Communauté de communes, s'est poursuivie avec le piégeage mis en place par un prestataire sur chaque arbre infesté et la relève des sacs.



En chiffres

Taux de remplissage de la retenue
au 1^{er} juin (début de l'autorisation
pour la campagne d'irrigation) : **100%**

Taux de remplissage
au 31 octobre (fin de la campagne
d'irrigation) : **16,5%**

1 222 754 m³ prélevés
(taux de consommation : 81%)



La GEMAPI et le SPANC

Les milieux aquatiques du territoire sont une richesse. Ils font l'objet d'une attention particulière en lien avec l'intérêt général, sur le plan de la prévention des pollutions, de leur entretien général et pour réduire la vulnérabilité des secteurs les plus sensibles du territoire face aux risques d'inondation.

Dans le cadre des études de dangers réalisées sur les ouvrages classés « aménagements hydrauliques », des niveaux d'alerte ont été définis pour assurer le suivi et la sécurité des ouvrages et des populations situées à l'aval. L'équipement de ces ouvrages par un dispositif de mesures automatisé a été finalisé en décembre 2025.

L'inauguration et l'ouverture au public du site naturel de Loumagne, avec sa zone humide, ont été réalisées et le travail pédagogique se poursuit avec les écoles et le collège de Garlin, pour notamment alimenter la rubrique du site internet communautaire, avec un volet en occitan.

En chiffres

Près de **1 000 km** de cours d'eau gérés pour la CCLB par **4** syndicats de rivières

8 ouvrages de prévention des inondations pour une capacité de stockage de plus de **825 000 m³** lors des crues

1 zone humide propriété de la CCLB et gérée en partenariat avec le CEN Nouvelle Aquitaine (zone de Loumagne à Garlin)

Plan climat air-énergie territorial

La procédure d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial s'est poursuivie avec l'arrêt du document par délibération du Conseil communautaire en septembre 2025. Le programme est composé de 53 actions visant la promotion de l'autonomie énergétique et alimentaire, le développement de déplacements décarbonés, la réduction des déchets, l'adaptation au changement climatique la réduction des risques et des conséquences du changement climatique sur la santé ainsi que l'exemplarité de la Communauté de communes.

Le PCAET arrêté a été transmis aux personnes publiques associées pour avis et fera ensuite l'objet d'une concertation publique en 2026, avant son approbation en conseil communautaire.

La Communauté de communes s'est engagée en 2025 dans un Contrat d'Objectif Territorial (COT). Ce dispositif proposé par l'agence de la transition écologique (l'ADEME) aux EPCI dans le périmètre des Contrats Régionaux pour la Transition Ecologique (CRTE), a pour objet d'accélérer la prise en compte de la Transition écologique dans toutes les politiques publiques de la collectivité.

C'est un appui pour initier ou renforcer le projet territorial de transition qui doit s'inscrire au maximum dans les politiques déjà existantes, en transversalité (urbanisme, développement économique, mobilité, habitat, etc).

La phase d'état des lieux est engagée et l'audit sera rendu au cours du 1^{er} semestre 2026.



Philippe Lalanne

Vice-président, Commission Espaces naturels, Agriculture, Forêts

David Briançon

Directeur du pôle Aménagement et Développement durable

Yohann Dupouy

Responsable service emploi, économie de proximité et agriculture

“ La richesse et la diversité du territoire communautaire, avec des composantes fortes en termes de milieux naturels et agricoles, constituent le support d'enjeux paysagers, sociaux, économiques et d'activités de loisirs et de production (filière agricole et filière bois). ”

■ 9

Espaces naturels agriculture et forêts



Serres-Castet

Agriculture

Depuis 3 ans, la Communauté de communes des Luys en Béarn participe à la phase d'émergence du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté à l'échelle du territoire du Pays de Béarn. Ce projet a été reconnu au niveau national en 2023 avec l'obtention d'une labellisation au titre du Programme National pour l'Alimentation lancé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La phase d'émergence a découlé sur la formalisation d'un plan d'actions établi autour de 4 axes :

- Préserver le foncier, favoriser l'installation et aller vers une agriculture nourricière.
- Développer la transformation et consolider la distribution de produits locaux et en circuits-courts.
- Garantir l'accessibilité à une alimentation saine et durable.
- Valoriser le terroir et le patrimoine culinaire du Béarn.

Au travers de cette démarche, la Communauté de communes des Luys en Béarn a accompagné financièrement différentes structures œuvrant pour le développement agricole du territoire.

■ Valorisation du patrimoine culinaire béarnais *Lo Tupin a hum les marmites*

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et du Programme de valorisation de l'identité culturelle béarnaise, le Pôle Métropolitain Pays de Béarn, avec partenariat avec ses intercommunalités membres,

a initié un projet de valorisation du patrimoine culinaire béarnais à destination du public scolaire.

10 classes à l'échelle du Béarn ont participé, dont l'école de Garlède-Mondebat.

Le parcours pédagogique de cette dernière s'est structuré en 4 temps :

1. Découverte des produits alimentaires locaux en classe, avec une mallette pédagogique élaborée par l'institut occitan de culture (CIRDOC) et l'association Ecocène.
2. Découverte des pratiques culinaires locales : visite du Moulin de Sabathier à Conchez-de-Béarn.
3. Atelier pratique autour de la réalisation d'une recette : venue d'une cuisine mobile au sein de l'école pour la réalisation d'une recette de tarte sucrée au greuil.
4. Événement culturel et culinaire final : fête de clôture (ateliers de cuisines, spectacles, contes, chansons, etc.) au sein des Halles de Pau et de la Ciotat.

Réunion collective à destination de la restauration collective

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Béarn, la Communauté de communes des Luys en Béarn, en partenariat avec le Pays de Béarn et le Conseil Départemental 64, a organisé une réunion dédiée à la restauration collective, avec une présentation des obligations légales, des aides financières disponibles et du dispositif Manger bio et local 64, suivie de témoignages des communes de Mazerolles et Sauvagnon engagées dans l'approvisionnement local et durable.

10 établissements de restauration collective étaient présents à cette réunion.



Chemin de randonnée sur le territoire des Luys



En chiffres

+ de 50 itinéraires
de randonnée cyclable
et pédestre
sur près de **500 km**

Subventions

La Communauté de communes des Luys en Béarn a accompagné financièrement différentes structures œuvrant pour le développement agricole du territoire :

- **Couveuse agricole Pouss'en Béarn** : Porté et copiloté par le CIVAM Béarn et la SCIC Pau Pyrénées, cet outil associe les partenaires agricoles et institutionnels du territoire. Pouss'en Béarn permet aux porteurs de projet de bénéficier d'un parcours de test à l'installation en agriculture au travers de divers accompagnements.
Subvention d'un montant de 520 €.
- **Association Collectif fermier 64** : Animation d'un travail collectif autour des filières locales de production fermière pour favoriser leur structuration et adapter l'offre locale pour atteindre la souveraineté alimentaire.
Subvention d'un montant de 444 €.
- **Prévention des intempéries** : Face à l'impact croissant et dévastateur des intempéries sur le monde agricole, la CCLB soutient l'action portée par l'ADELFA 64 (Association Départementale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques des Pyrénées-Atlantiques). Cette association a pour objectif, l'organisation et la coordination de la prévention et de la lutte contre les phénomènes atmosphériques violents susceptibles de causer des dégâts importants à l'agriculture et aux infrastructures. L'ADELFA 64 mobilise une cinquantaine de générateurs répartis sur tout le territoire, pour lancer des agents anticristallisation - notamment de l'iodure d'argent - au sein des nuages dès qu'une alerte est déclenchée.
Subvention d'un montant de 1 600 €.

Plan local de randonnées

La Communauté de communes propose des itinéraires de randonnée pour la pratique de la marche et du vélo. Les sentiers permettent la découverte des richesses du territoire en termes de paysages, de nature et de patrimoine.

La mise en place d'itinéraires de randonnée vise à favoriser la découverte du territoire, tant dans les espaces périurbains que dans les secteurs plus ruraux, avec notamment une dimension touristique.

L'entretien végétal de ces itinéraires est réalisé par une entreprise d'insertion, un atelier chantier d'insertion et les communes, dans le cadre de leur compétence de gestion de la voirie communale.

En 2025, des travaux complémentaires ont été effectués pour relier les boucles de Bournos-Aubin à celles de Momas-Mazerolles et permettre la continuité de l'itinéraire vers le tour du lac de l'Ayguelongue.

Les travaux de reprise des passerelles de Navailles-Angos et d'Auriac ont été confiés à l'entreprise Arboleko, suite à la défaillance du précédent titulaire des travaux. Une nouvelle passerelle a également été installée par le même prestataire, et une autre rénovée, sur l'itinéraire PR1 du Soubestre. De nouveaux itinéraires dédiés au VTT et VAE ont été travaillés et sont disponibles sur le site du syndicat du tourisme, pour offrir des boucles plus longues avec des variantes et niveaux de difficulté différents : Escapade du Vic-Bilh au départ de Conchez-de-Béarn, la boucle des lacs depuis Bournos, les balcons du temps de Lalouquette à Garlin, les tournées du Soubestre entre Arzacq-Arraziguet et Poms.



Forêt de Sequoia à Montaut

Forêts

Le projet de la Communauté de communes consiste en un accompagnement des dynamiques locales et des structures collectives de gestion.

Une technicienne forêt a été recrutée à cet effet depuis le 15 septembre 2022 avec l'objectif de :

- Gérer l'espace et les paysages,
- Gérer la ressource de façon raisonnée,
- Générer de l'activité et des revenus pour le territoire,
- Favoriser l'utilisation d'une ressource locale,
- Promouvoir l'énergie biomasse et réduire l'utilisation d'énergie fossile.

■ Accompagnement à la gestion forestière

En 2025, la Communauté de communes a poursuivi son engagement en faveur de l'aménagement et de la gestion durable des forêts sur son territoire. 10 communes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement dans leurs projets forestiers.

Une commune a finalisé une plantation de 11 hectares avec l'appui technique de la collectivité. 3 autres communes ont pour projet de planter une superficie totale de 8 ha en 2026.

Le soutien aux associations de propriétaires forestiers a permis de mener à bien des diagnostics sylvicoles sur 205 hectares de forêts, ainsi que des diagnostics de boisement sur 18 hectares.

■ Marché d'exploitation forestière

Le marché d'exploitation lancé en été 2024 a débuté sur l'année 2025, contribuant à la valorisation de la ressource forestière locale. La fin des chantiers

de ce marché sera réalisée d'ici mars 2026.

Une nouvelle procédure de mise en concurrence a été lancée à l'été 2025 pour un chantier de 46 ha concernant 11 propriétaires. Les chantiers de ce marché commenceront au printemps 2026.

Un accompagnement de la technicienne a également bénéficié à un propriétaire privé pour une plantation feuillue sur 4 ha.

Volume charpente	Volume piquet d'acacia	Volume bois de chauffage	Tonnage bois énergie
116 m ³	282 m ³	810 m ³	1982 t

■ Appui au développement de l'ASA du Soubestre

Les services de la Communauté de communes se sont rapprochés de la préfecture afin de s'accorder sur la procédure d'évolution du périmètre de l'ASA et la formulation des nouveaux statuts. Cette procédure ayant été poursuivie par l'ASA, **un arrêté préfectoral a été acté en juin 2025 pour la transformation en ASA des Luys en Béarn couvrant le périmètre communautaire.** Des réunions d'information forestières se sont déroulées sur l'année par secteurs pour encourager le regroupement des propriétaires forestiers.



En chiffres

9 400
hectares de forêts

3 500
propriétaires privés

■ Événements et sensibilisation

La Communauté de communes a organisé la troisième édition de la Fête de la Forêt, en lien avec l'événement national. Elle s'est tenue à Argelos le samedi 22 mars 2025.

Dans la matinée, une table ronde a rassemblé 80 participants autour d'interventions de partenaires institutionnels et techniques. L'après-midi, environ 80 personnes ont assisté aux animations nature pour le jeune public (organisées par Ecocène et Le Chapeau d'Olivier), à des activités de grimpe dans les arbres, à une présentation de peuplement forestier par la technicienne CCLB ainsi qu'à une initiation de tir à l'arc. Des stands d'exposition étaient également présents tout au long de la journée, réunissant notamment l'ONF, Fibois, Miraïa, la fédération des chasseurs, le Syndicat des Eaux Luy Gabas Lées et la COFOR sur les obligations légales de débroussaillage.

Enfin, en nouveauté cette année, la technicienne forestière de la Communauté de communes a également réalisé des animations pour les scolaires :

- Garlin en juin 2025 à l'occasion d'une journée de liaison avec 114 élèves,
- Thèze en novembre 2025 pour 29 élèves de primaire.

■ Comité biomasse préfecture

Un comité biomasse a été créé sous l'égide du Préfet des Pyrénées-Atlantiques. Dans ce cadre une première rencontre de tous les acteurs a été organisée au mois de juin 2025 afin de présenter un diagnostic biomasse sur le département.

Des groupes de travail ont eu lieu par la suite afin d'élaborer une stratégie de mobilisation et de gestion durable de la biomasse : groupe biomasse agricole et groupe biomasse forestière. Le Vice-Président et la technicienne forestière CCLB participent à l'ensemble des réunions sur ce sujet.

L'exemplarité de la politique « forêt » de la CCLB a été mise en avant par cette instance.

Réunions d'information forestière 2025

Lieu	Date	Nombre de personnes	Nombre de propriétaires estimés	Prise de contact
Méracq	11/06/2025	8	3	3
Larreule	04/02/2025	30	25	12
Thèze	16/10/2025	15	13	7
Castetpugon	21/10/2025	13	9	3
Aydie	03/11/2025	14	12	2
Vialer	24/11/2025	17	8	2
Caubios Loos	03/12/2025	22	9	5
Carrère	16/12/2025	13	10	2

II L'urbanisme est un domaine en pleine mutation lié à une trajectoire visant Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050. Inscrite dans un cadre réglementaire, elle nous oblige à revoir notre conception de l'aménagement de l'espace qui était principalement orientée sur la construction neuve sur des terres agricoles et/ou naturelles.

- Un défi sur notre territoire rural qui dispose d'un potentiel à réhabiliter ou à renouveler limité (logement vacant, friche, possibilité de diviser des parcelles déjà construites...),
- Un défi que nous devons relever pour poursuivre le développement de notre territoire,
- Un défi qui nous invite à réinventer notre modèle d'aménagement...

Ces réflexions réalisées à l'échelle de la Communauté de communes se font en concertation avec les communes membres et s'intègrent dans un cadre plus général à l'échelle du SCOT du Grand Pau. II

■ 10



Philippe Laborde-Rayna

Vice-président,
Commission Urbanisme

David Briançon

Directeur du pôle Aménagement
et Développement durable

Emilie Lacabanne

Responsable du service Urbanisme
et Habitat

Urbanisme



Urbanisme

La politique de l'urbanisme s'appuie sur deux composantes :

- La planification qui fixe les règles du droit des sols, l'instruction des autorisations qui les applique. La Communauté de communes assure la compétence planification et donc l'élaboration des documents d'urbanisme.
- La délivrance des autorisations d'urbanisme. La Communauté n'assure pas cette compétence qui relève des communes concernées lorsque celles-ci sont couvertes par un document d'urbanisme. Elle s'est dotée d'un service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols qui traite les dossiers des 42 communes couvertes par un document d'urbanisme en 2025. Ce service accompagne, en lien avec les services techniques et Développement économique de la Communauté et les communes, les opérateurs immobiliers et les entreprises dans le cadre de leurs projets nécessitant des autorisations d'urbanisme.

En 2025 à la suite d'un transfert de compétence de l'Etat, un nouveau service commun a été créé entre la Communauté de communes et les communes, afin d'assurer pour le compte des maires l'instruction des autorisations liées à la police de la publicité.

■ Planification

PLUi ouest

L'année 2025 a été principalement consacrée au projet de PLUi ouest.

Le travail de construction du projet initié en 2018 s'est achevé par un premier arrêt du projet en Conseil communautaire au mois de janvier 2025. Cet événement a marqué le début de la phase administrative qui comprend une période de consultation et une période d'enquête publique qui s'est tenue du 15 septembre au 17 octobre 2025.

PLUi sud

Après 5 ans d'application, une procédure de modification du PLUi a été engagée pour notamment prendre en compte certaines évolutions réglementaires, améliorer la visibilité et la compréhension de certaines pièces du document.

Autres procédures

Le PLU de la commune de Garlin a fait l'objet d'une procédure de déclaration de projet pour l'installation d'une unité de production de biochar, entraînant sa mise en compatibilité (achèvement de la procédure en février 2025).

Le SCOT du Grand Pau a poursuivi son processus de révision, suivi par les élus et par les agents de la CCLB.

En chiffres

1 203 actes
instruits par le service en 2025

794 Déclarations préalables

273 Permis de construire

54 Certificat d'Urbanisme
Opérationnel

13 Permis d'aménager
et Permis de démolir



Frédéric Clabé
Vice-président
Commission Habitat, Mobilités

David Briançon
Directeur du pôle Aménagement
et Développement durable

Emilie Lacabanne
responsable service Urbanisme
et Habitat

Le territoire communautaire est vaste, il présente une diversité notamment sur le plan de l'armature territoriale et des formes urbaines. Sur les thématiques de l'habitat et des mobilités, l'objectif est de s'inscrire dans des démarches solidaires répondant aux différents besoins et dans une perspective d'accompagnement de la transition écologique.

■ 11

Habitat et mobilités



Réunion de présentation Renov'en Luys

Habitat

La politique de l'habitat vise à favoriser une offre adaptée et abordable pour les familles les plus modestes et pour les jeunes, dans une démarche de solidarité entre territoires ; elle consiste également à accompagner la rénovation des logements pour le maintien à domicile, la rénovation énergétique et la résorption de l'habitat indigne.

La politique de l'habitat devient un enjeu majeur qui est accentué par le contexte de sobriété foncière : ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à l'horizon 2050.

Enjeu national par la création d'un nouveau service public de rénovation de l'habitat dès janvier 2025 : enjeu local sur la mise en œuvre de ce nouveau service en partenariat notamment avec le Département des Pyrénées-Atlantiques et l'État.

À l'échelle de la Communauté, ce service se manifeste à travers Renov'en Luys, plateforme inscrite dans le cadre du dispositif national France Renov' dont l'objectif est de conseiller et d'accompagner les projets de rénovation de l'habitat.

La Communauté de communes a fait le choix d'internaliser ce service par le recrutement d'Aurélien Houssier le 1^{er} avril 2025. Conseillère habitat, spécialisée en rénovation énergétique, elle assure deux types de missions :

- Des missions d'information, d'orientation, de conseils personnalisés et d'accompagnement des ménages dans un parcours de rénovation de l'habitat ;
- Des missions de mobilisation et d'animations à destination du public et des professionnels.

En 2025, cela représente :

- Une dizaine d'animations sur le territoire (réunions publiques, marchés, etc.)
- Environ 273 prises de contact et 562 conseils donnés (Renov'en Luys)
- Plus de 50 logements rénovés dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Bien chez soi », dont environ la moitié pour de l'adaptation au vieillissement et au handicap.



En chiffres

Un versement de fonds de concours, à hauteur d'environ **41 000 €**, pour des projets de réhabilitation de logements communaux à vocation sociale

Un accompagnement des bailleurs sociaux à hauteur d'environ **87 000 €**



Mobilités

La Région Nouvelle-Aquitaine propose aux intercommunalités qui ne sont pas Autorités Organisatrices de la Mobilité de contractualiser pour développer des actions et les exercer par délégation dans le cadre d'un Contrat Opérationnel de Mobilité (COM). L'élaboration de ce contrat a permis de s'accorder sur le projet de mise en place d'un service de Transport A la Demande (TAD), de développement des mobilités douces (cyclables) et de promotion du covoiturage. La Région participe financièrement aux actions prévues dans le contrat.

Le contrat opérationnel de mobilité a été signé le 29 août 2025 par l'ensemble des partenaires.

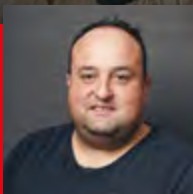
La Communauté de communes a poursuivi le déploiement de sa politique cyclable par la création d'un service gratuit de prêt/mise à disposition de vélos à assistance électrique, à destination des communes pour qu'elles en fassent bénéficier leurs administrés. L'acquisition de ces vélos électriques s'est faite dans le cadre de l'appel à projet AVELO 2 porté par l'ADEME et dont la Communauté de communes a été lauréate jusqu'au début de l'année 2025. 3 lots de 2 vélos peuvent être mis à disposition pendant deux mois. L'objectif est que l'expérimentation puisse conduire au changement des pratiques.

Un box vélo a été commandé et sera mis en place à côté du point info et de l'arrêt de bus Normandie-Nièmen dans la zone d'activités au sud du territoire, pour permettre aux usagers de passer du bus au vélo, afin notamment de gagner leur lieu de travail (intermodalité). Le maillage de mobilité douce dans les ZAE permet en effet d'avoir une alternative au déplacement en voiture, et le box vélo doit permettre aux usagers de prévoir la réalisation du dernier kilomètre à vélo.

Des animations pour renforcer la pratique du vélo, avec un appel à candidatures auprès des écoles du territoire et la réalisation d'ateliers de remise en selle, de réparation ont été mis en place sur la période d'octobre à décembre 2025. 5 écoles ont pu en bénéficier. 245 élèves ont été sensibilisés.

Le dispositif sera reconduit sur l'exercice 2026.





Jean-Pierre Crabos
Vice-Président,
Commission Jeunesse et Formation

Adeline Toral-Davous
Responsable service Jeunesse
et Formation

“ Dans le cadre de la politique communautaire en faveur des 11-15 ans du territoire, les actions jeunesse financées, pilotées et coordonnées par la CCLB sont structurées autour des 3 Espaces Jeunes (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet), des animations itinérantes et des ateliers jeunes. ”

■ 12

Jeunesse et formation



3 Espaces Jeunes

95 journées d'ouverture
sur l'année par Espace Jeunes
dont **4** séjours

350 jeunes ont participé
aux activités d'animation

Financement CCLB **80 000€**



Animation dans le cadre des Espaces Jeunes

Animation jeunesse

Dans le cadre de la politique communautaire en faveur des 11-15 ans du territoire, les actions jeunesse financées, pilotées et coordonnées par la CCLB sont structurées autour des 3 Espaces Jeunes (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet), des Animations Itinérantes et des Ateliers Jeunes.

■ Espaces jeunes

**Un projet éducatif
et une coordination en commun**

330 jeunes ont participé en 2025 aux activités des espaces jeunes à Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet, parmi lesquels 92 jeunes ont participé aux 4 séjours organisés (1 en hiver et 4 en juillet).

Ces activités sont menées en cohérence avec le projet éducatif commun aux 3 structures.

Ce projet éducatif prévoit notamment de contribuer au développement personnel et à la socialisation des jeunes, de les sensibiliser aux questions de santé et d'exclusion.

Pour ce faire, les activités et projets proposés répondent à divers enjeux :

- Solidarité / Citoyenneté,
- Culture,
- Intergénérationnel,
- Environnement,
- Activité physique et handisport,
- Éveil critique / débat.

Des réunions mensuelles avec les équipes des 3 espaces jeunes sont organisées dans le but d'harmoniser les programmes, d'échanger sur les problématiques et réussites de chaque structure, de faire monter en compétences les animateurs (plan de formation).

■ Animations itinérantes Ado Tour

Au plus près des adolescents

Ce dispositif, complémentaire à l'offre des Espaces Jeunes a pour objectif de permettre aux adolescents de bénéficier d'animations de loisirs, de découvertes artistiques et sportives, d'écoute, et, par la suite, d'accompagnement, de prévention.

L'Animatrice jeunesse avait pour mission d'aller à la rencontre des jeunes durant les vacances scolaires et de leur proposer des activités (ateliers sportifs, culturels, de loisirs, de prévention) mais également d'échanger avec eux, recenser leurs envies, leurs attentes dans la perspective de la pérennisation de ce dispositif.



En chiffres

7 sites Bouillon, Mazerolles, Sévignacq, Thèze, Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon

72 jeunes différents ont participé
aux activités proposées



Atelier jeunes à Viven.

Ateliers Jeunes

Il s'agit d'un dispositif pour les jeunes de 14 à 17 ans, piloté par la CCLB en partenariat avec les communes ainsi que les associations Vie et Culture, Progrès et le SIVOS de la Région de Garlin.

Ces ateliers jeunes consistent en un travail d'intérêt collectif (nettoyage, peinture, rénovation de mobilier, travaux paysagers, etc.) effectué par 4 à 6 jeunes.

Chaque jeune touche une bourse de 90€ par atelier qui dure 20h, réparties sur 3 à 5 jours.

La CCLB finance la coordination et l'encadrement des ateliers et la commune prend en charge la bourse et le matériel.

En 2025, 28 ateliers jeunes se sont déroulés entre avril et octobre ; 7 ateliers ont été encadrés par l'association Vie et Culture (Centre Alexis Peyret), 8 par l'association Progrès, 3 par le SIVOS de la région de Garlin et 10 par le service jeunesse de la CCLB.

Au total, ce sont 140 jeunes qui se sont investis dans des tâches d'embellissement, de rénovation, de création.

Le bilan de la mise en œuvre des Ateliers Jeunes sur la durée du mandat s'est révélé être très positif : élus, familles, jeunes et animateurs apprécient particulièrement ce dispositif très porteur et bénéfique à bien des égards (expérience de travail et d'engagement citoyen, relations élus-jeunes-animateurs, prévention, etc.).



Réception atelier jeunes Argelos.



En chiffres

28 Ateliers jeunes

140 Jeunes participants

Financement CCLB : **18 000 €**



Aide globale
de **64 500 €** en 2025

4 établissements scolaires soutenus,
3 associations et **1** Syndicat scolaire
(SIVOS de la région de Garlin)

Actions en direction des jeunes

■ Les actions d'information sur l'orientation et la prévention

Le premier Cap Métiers Tour (forum des métiers et forum jeunesse) a été coorganisé avec le service Emploi de la CCLB et Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, à Thèze, et s'est tenu en 2 temps :

- **Forum des métiers** dont ont bénéficié 740 élève de 5^e et 4^e des trois collèges du territoire (Arzacq-Arraziguët, Garlin et Serres-Castet), mené sous forme d'ateliers.
 - Un outil ludique et innovant « Destination planète Neoakitania », grâce auquel les jeunes ont découvert différents secteurs de métiers sous forme d'Escape Game.
 - Une mini-conférence avec un professionnel.
 - Un quizz des métiers.

- **Forum jeunesse** (prévention, orientation et découverte des métiers) réunissant 20 acteurs de la prévention (Addiction France, Planning Familial, CPAM, Promotion Santé, La fibre 64) et de la formation (organismes de multiples secteurs d'activité).

Une première expérience très satisfaisante pour tous les acteurs qui a permis de poser les bases d'une collaboration étroite avec IEBA et les collèges dans la perspective de la mise en œuvre chaque année d'actions sur ces thématiques.

■ Le soutien aux établissements scolaires et aux structures socio-éducatives

La Communauté de communes des Luys en Béarn, dans le cadre de sa politique jeunesse, apporte depuis plusieurs années un soutien financier aux établissements scolaires et aux structures socio-éducatives œuvrant autour d'actions de prévention et de citoyenneté.

La CCLB soutient directement et indirectement les projets pédagogiques des 3 collèges du territoire et du LEGTA Pau Montardon.

Pour 2025, ces subventions s'élèvent à :

- 9 010 € pour le collège René Forgues à Serres-Castet,
- 3 400 € pour le collège Joseph Peyret à Garlin,
- 4 420 € pour le collège à Arzacq-Arraziguët,
- 1 000 € pour le LEGTA Pau-Montardon.

Une subvention de 500 € est octroyée à l'Association pour l'enseignement des enfants malades.



Premier Cap métiers Tour à Thèze.

Le soutien aux actions ■ de prévention et de citoyenneté

Nouvelle mission – Promeneur Du Net (PDN)

Le dispositif Promeneurs du Net (PDN), porté par la CAF, est une démarche innovante en France, accompagnant les professionnels de la jeunesse et de la parentalité à l'intégration du territoire numérique dans leurs pratiques & postures professionnelles.

L'Animateur Jeunesse développe donc depuis septembre 2025 cette mission visant à assurer une présence éducative adulte et bienveillante. Le Promeneur du Net écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes ou des parents, et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet à soutenir, de la prise en charge de difficultés à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital vaste (réseaux sociaux, applications telles que WhatsApp), en complément de son intervention en présentiel auprès des jeunes.

En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

La démarche « Promeneurs du Net » permet aux professionnels de rejoindre un réseau départemental animé par un coordonnateur. Ils peuvent accéder à des formations, des temps d'échange de pratiques et des ressources leur permettant d'acquérir ou de renforcer leurs compétences sur la présence éducative sur Internet.

> Aide au démarrage de 1 500 € de la CAF.

Prévention du décrochage scolaire

Deux structures du territoire mènent des actions visant à aider les collégiens à surmonter leurs difficultés : le CLAS du Centre Social Alexis Peyret (collège Serres-Castet) et l'association Progrès (Arzacq-Arraziguet et Garlin). Ces actions sont menées en étroite collaboration avec les établissements, les familles et les partenaires socio-éducatifs.

En 2025, la Communauté de communes a subventionné :

- L'association *Progrès* à hauteur de 12 400€.
- L'association *Vie & Culture* (Centre Alexis Peyret) à hauteur de 4 600 €

Les Espaces jeunes et la prévention

Les espaces jeunes sont des lieux essentiels pour mener des actions liées à une politique jeunesse autour de la prévention sur le territoire.

A proximité immédiate des collèges, les espaces jeunes à Garlin et à Serres-Castet accueillent les jeunes de 11 à 17 ans sur le temps périscolaire (après la classe et le mercredi après-midi), en plus du temps des vacances. **Durant ce temps périscolaire, les échanges et des actions sont menés notamment dans le cadre de la prévention et de la citoyenneté.** Par exemple, des ateliers débats sont organisés au sein du collège à Serres-Castet et ces temps d'échange sont fortement plébiscités par les jeunes.

Dans le cadre de sa nouvelle politique jeunesse, la CCLB soutient les actions de prévention notamment sur le temps périscolaire. À ce titre, en 2025, l'association Vie et Culture a perçu une aide au fonctionnement de 19 000 € et le SIVOS de la région de Garlin a perçu une aide de 6 950 €.



David Duizidou

Vice-président, Commission
Petite Enfance et Parentalité

Audrey Beigbeder-Lirou

Directrice du pôle Social

“ Avec sept crèches, un relais Petite Enfance, un LAEP, un Accueil enfants-parents et une ludothèque, la Communauté de communes accompagne les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil et mène une politique globale en faveur de la Petite Enfance avec la volonté d'offrir aux habitants un service diversifié et de qualité. ”

■ 13

Petite enfance

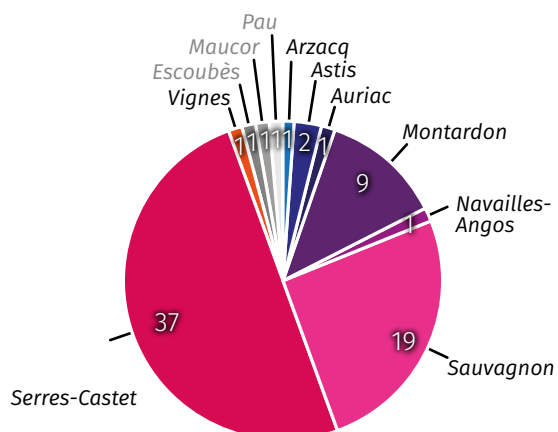
Les crèches

Crèche à Serres-Castet

Nombre de places : 50

Nombre d'enfants accueillis : 74

**Communes de résidence
des enfants accueillis**

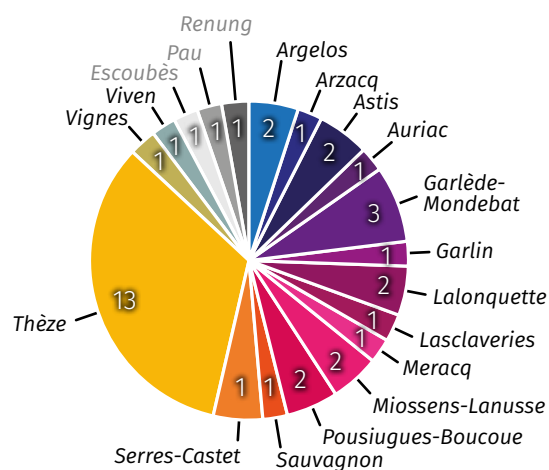


Crèche à Thèze

Nombre de places : 24

Nombre d'enfants accueillis : 38

**Communes de résidence
des enfants accueillis**

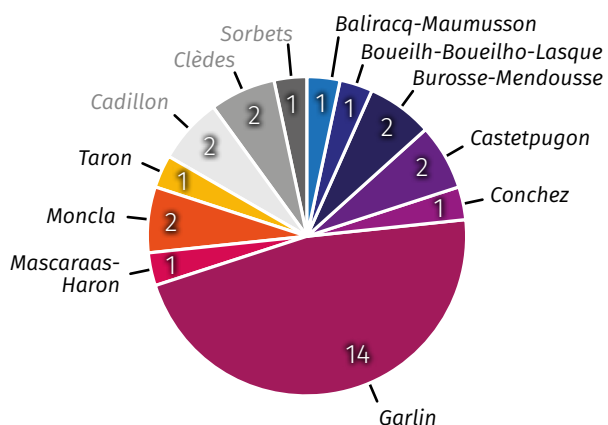


Crèche à Garlin

Nombre de places : 20

Nombre d'enfants accueillis : 30

**Communes de résidence
des enfants accueillis**

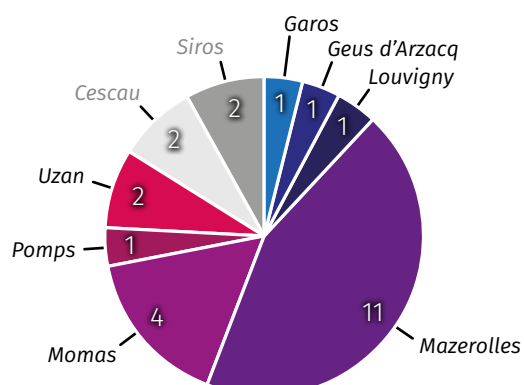


Crèche à Mazerolles

Nombre de places : 15

Nombre d'enfants accueillis : 25

**Communes de résidence
des enfants accueillis**



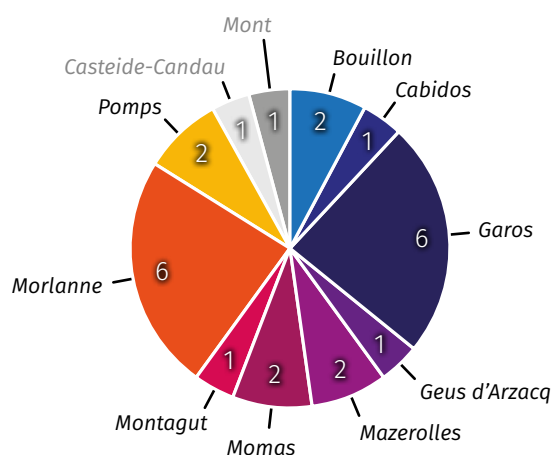
Les crèches

Crèche à Morlanne

Nombre de places : 12

Nombre d'enfants accueillis : 25

**Communes de résidence
des enfants accueillis**

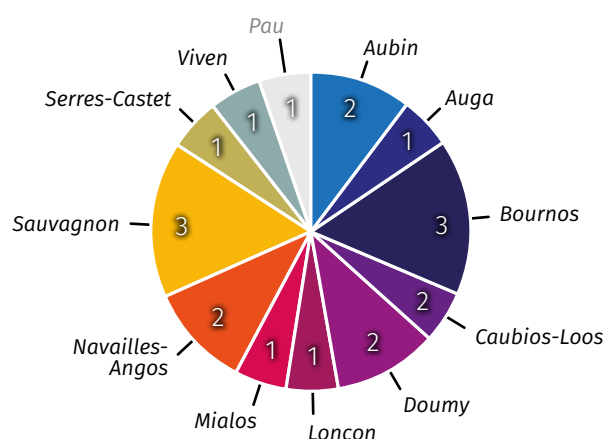


Crèche à Doumy

Nombre de places : 12

Nombre d'enfants accueillis : 20

**Communes de résidence
des enfants accueillis**

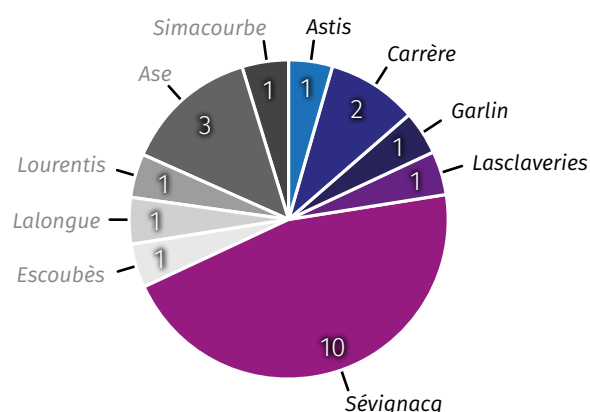


Crèche à Sévignacq

Nombre de places : 12

Nombre d'enfants accueillis : 22

**Communes de résidence
des enfants accueillis**



En chiffres

145 places agréées
234 enfants accueillis en 2025



RPE antenne Arzacq-Arraziguet

RPE des Luys en Béarn

Dans le cadre du renouvellement du projet de fonctionnement des Relais Petite Enfance (RPE), la Communauté de communes et la CAF ont acté la fusion des 2 RPE existants au 1^{er} janvier 2025.

Cette nouvelle structuration, a été réfléchi en équipe, en présence de la directrice du pôle social et de la conseillère territoire de la CAF, lors de l'écriture du renouvellement du contrat de projet 2025-2028.

L'équipe se compose désormais de 6 agents : Béatrice Rosez accueillante administrative, Emilie Louboutin, Christèle Cazenave, Valérie Hay, Sterenn Larroze. Myriam Jadaud a pris ses fonctions de responsable du RPE.

Le RPE est un lieu d'accueil et d'information pour les parents et futurs parents, les assistant(e)s maternel(le)s et les candidat(e)s à l'agrément. Il est également un lieu d'animations pour les jeunes enfants.

Les parents y trouvent de l'information sur les différents modes de garde, un accompagnement dans leurs démarches de futurs employeurs et l'accès à une liste actualisée des places disponibles chez les assistants(e)s maternel(le)s agréés du territoire.

Pour les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle, le RPE propose des ateliers d'éveil, désignés comme des Temps d'Accueil Professionnel au RPE des Luys en Béarn, dans des espaces de jeux aménagés.

Enfin, pour les assistants(e)s maternel(le)s, le RPE est un lieu d'écoute, d'échange et de soutien dans l'exercice de leurs fonctions ; un soutien à la professionnalisation.

RPE des Luys en béarn, sites Serres-Castet et Arzacq-Arraziguet

66 communes de la CCLB dépendent de ce RPE.

Bilan de l'année

376 contacts de familles ont été recensés, représentant 165 familles différentes (domiciliées sur le territoire et hors territoire).

61 d'entre elles ont été reçues en entretien individuel.

En 2025, on compte 139 assistantes maternelles agréées et en activité professionnelle à leur domicile. Une légère baisse sur le Nord du territoire. Cinq Maisons d'Assistants Maternelles qui proposent également leur service aux familles (une à Auga, une à Navailles-Angos, deux à Sauvagnon et une à Serres-Castet).

Ces animations ont pour objectif de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant et sont également des moyens qui amènent des échanges autour des pratiques d'accueil, entre les professionnelles assistantes maternelles et les animatrices du RPE.

85 assistantes maternelles et 305 enfants différents ont fréquenté ces animations.

La fréquentation de ce service se fait de manière gratuite et sur la base du volontariat des assistantes maternelles.



RPE antenne Serres-Castet

Site Serres-Castet

Les temps d'animation se déroulent sur 2 séances par matinée, une de 9h à 10h30 et l'autre de 10h30 à 12h, à raison de 3 fois par semaine (les mardis, jeudis et vendredis). Les assistantes maternelles sont accueillies par 1 binôme d'animatrices dans le service RPE et dans des salles thématiques mutualisées avec le service crèche.

Un éventail d'animations Petite Enfance, payantes, existe également sur ce secteur (associations : Récréamusic-Studio Métissé, etc.).

Des assistantes maternelles y participent en parallèle des animations du RPE.

Site Arzacq-Arraziguet

Les temps d'animation menés par une animatrice, sont organisés sur 3 lieux différents (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Thèze) dans des salles mutualisées avec différents services (Ludothèque et Maison Petite Enfance). Le roulement du groupe d'assistantes maternelles se fait tous les 15 jours et des animations sont ajoutées dès que possible afin de répondre au mieux aux besoins des assistantes maternelles.

Des binômes animatrices RPE sont mis en place en fonction des possibilités et pour des animations plus spécifiques sur des semaines à thème : bibliothèque, motricité, présence de la psychologue, etc.

Sur le nord du territoire, les assistantes maternelles fréquentent aussi les services de la ludothèque.

Sur les 2 sites, des animations culturelles en présence d'intervenants extérieurs ont pu être proposées sur plusieurs séances telles que : temps de lecture animés par des bénévoles de l'association « Lire et faire lire » de la ligue de l'enseignement, temps musicaux avec Chloé Boyer de Récréamusic et Benjamin Colosimo de Violon en Escal, des arts plastiques avec Graziella Girlando Art Epanoui, des spectacles jeunes public avec la compagnie pince à linge des sorties au Festival Petite Enfance et au Groupe d'Animation Musical parcours musical à Pau, ferme en balade.

Des soirées d'information et de sensibilisation ouvertes aux familles et/ou aux assistantes maternelles ont été organisées avec différents intervenants : réunion d'information sur le contrat de travail employeur/salariés avec l'association info-droits, avec les psychologues Sandrine Charuel et Géraldine Lavaud, la parentalité positive, être parents aujourd'hui, en présence d'une psychomotricienne, Létitia Ribes « le développement global du jeune enfant ».

Une attention a été portée sur la communication du service.

Des *Portes Ouvertes* du Service RPE ont eu lieu en mai. Des articles de presse sont parus dans le journal la République, le journal communautaire, journal de Serres-Castet afin de valoriser le métier d'assistante maternelle et le service. Des questionnaires ont été adressés aux familles lors de rendez-vous individuels afin de savoir si le service est bien identifié. Les totems et panneaux signalétiques ont été actualisés en partenariat avec l'entreprise Deltaplant.



La Ludothèque des Luys en Béarn accueille petits et grands

La ludothèque

La ludothèque est un espace culturel et éducatif mettant à disposition le jeu sous toutes ses formes et pour tout type de public (familles, enfants, ados, adultes, structures, écoles, ALSH, crèches, espace jeunes, etc.).

La ludothèque propose du jeu sur place, du prêt de jeux/jouet pour une durée déterminée tout en conseillant selon les spécificités de chacun. Elle constitue un « lieu ressource » et joue un rôle éducatif et social important notamment en créant du lien intergénérationnel. Elle participe à l'inclusion sociale en permettant l'accès au jeu pour tous les publics.

La ludothèque propose 3 lieux d'accueils à Arzacq-Arraziguet (dans les locaux du RPE), à Garlin (au 1^{er} étage de la Maison de la Petite Enfance) et à Thèze (siège de la ludothèque). Elle a à cœur de dynamiser le territoire en proposant également des animations à l'extérieur de ses locaux.

La ludothèque compte plus de 2 800 jeux et jouets en prêt sans compter les modules, les jeux surdimensionnés, les malles anniversaire etc. Chaque année, plus d'une centaine de jeux sont investis pour offrir aux adhérents un stock de jeux modernes et variés.

■ Vacances février

Vendredi 21 : soirée jeux et quiz thème super-héros. Ce thème nous avait été demandé plusieurs fois par les adhérents. Une partie questions/réponses, une partie « crée ton super vilain » (inventer un nom, un pouvoir et une phrase de vilain) et une partie Blindtest avec musique de films et séries. 15 personnes ont participé à cette soirée jeu qui fut un vrai moment convivial.

Mercredi 26 : 75 adhérents ont bénéficié du parcours motricité au foyer d'Arzacq-Arraziguet. Ceux-ci apprécient énormément ces parcours où petits et grands peuvent se défouler. Beaucoup de commentaires positifs.

Mardi 4 : 15 personnes ont profité de l'après-midi jeux en famille à la médiathèque à Garlin. Jeux de société dans la médiathèque, petit parcours motricité (Module Explor'action) dans la petite salle. Une famille adhérente sur les 5 présentes. Les 4 autres familles étaient cependant déjà venues sur ces après-midi jeux et avaient beaucoup apprécié. Une majorité d'enfants de 5-6 ans et 3 ados.

En chiffres

Plus de **6 000** passages

4 600 prêts de jeux
(malles événements, jeux
surdimensionnés, jeux/jouets)

420 adhérents dont **316** familles,
40 assistants maternels et **64** structures
(crèches, ALSH, garderies scolaires, etc.)

et **1 500** usagers distincts
fréquentent la ludothèque.



La journée Ludicofestive réunit plus de 350 personnes chaque année

■ Vacances avril

Quiz sons et soirée jeux : 6 familles étaient présentes pour l'animation en partenariat avec Biblio64, la bibliothèque départementale, pour le mois du son. Quiz ouvert à partir de 6 ans pour pouvoir proposer une soirée pour les plus petits (car habituellement à partir de 8 ans voire 10 ans, pour laisser la priorité aux ados et adultes). Sur les 14 enfants, seulement 3 enfants de 6 ans (5 enfants de 8 ans et 6 ados de 12-15 ans). Bons retours de la part des habitués et des nouveaux.

Jeux sensoriels pour les petits : à Arzacq-Arraziguet, mise en place de petits jeux sensoriels et de manipulation (table lumineuse, galets, pâte à modeler à billes, balles, etc.) dans la petite salle d'eau et ajout de jouets sensoriels et sonores dans les espaces. Très grand succès, une cinquantaine de personnes. Beaucoup d'assistantes maternelles et quelques parents (adhérents ludo ou non).

Mardi 29 : Après-midi jeux en famille à la médiathèque à Garlin. Jeux de société dans la médiathèque, jeux surdimensionnés et XXL dans la petite salle. Cette animation a rassemblé beaucoup de nouvelles familles.

■ Vacances juillet

Journée ludico-festive : Extérieurs de la ludothèque aménagés (ventrigrisse, structures gonflables, parcours motricité, jeux de manipulation et construction, poney cycle, jeux surdimensionnés...). Food truck Marion et Cie midi et soir. De 14h à 17h : bornes d'arcade + jeux vidéos par James Game Center. De 15h30 à 16h30 : lectures pour les enfants par la médiathèque de Thèze. De 19h à 21h : quiz organisé et animé par Wanted Animations, sur inscription (20 personnes = 5 équipes). Enorme succès encore et toujours. 350 personnes sur la journée. Public ravi. 4-5 familles sont devenues adhérentes à la suite de cette journée.

Jeux d'extérieurs : jeux de lancer et d'adresse installés dans le garage (car pluie ce matin-là...). Chaque famille a su trouver sa place pour jouer et passer un moment avec ses enfants.

■ Vacances octobre

Mardi 21 : Après-midi jeux en famille à la médiathèque de Garlin. Jeux de société dans la médiathèque, jeux autour de la construction et des couleurs dans la petite salle (module structure puzzle, jeux mosaïque, puzzles). Enormément de monde (une cinquantaine de personnes), quelques habitués mais beaucoup de nouveaux.

Mercredi 29 : Journée spéciale Halloween. Sélection de jeux sur la thématique mis à disposition + chauve-souris et citrouilles cachées dans la ludo. Certains sont venus déguisés.

Vendredis 17 et 31 octobre : Soirées croquemitaïnes et croque-monsieur. En partenariat avec la médiathèque de Thèze, autour du roman Agence Perdidó : Les derniers retrouveurs. Première partie : lectures par Ingrid (médiathèque) de certains passages du roman. Puis auberge espagnole de croque-monsieur salés et sucrés. Deuxième partie : parties de Loups-Garous revisitées, créé par la ludothèque, reprenant les personnages du roman. Nous avons choisi de faire 2 soirées car beaucoup de demandes. 13 joueurs étaient inscrits pour la première soirée, 16 ont participé à la seconde. Les publics médiathèque et ludothèque ont été mixés, les inscrits ont tous apprécié passer ce moment convivial.



Journée ludico-festive

■ Animations hors vacances

P'tit Déj' Nouveautés février : 13 personnes, soit 4 familles avec uniquement des adolescents. Ces animations sont un vrai plus car elles permettent un temps privilégié pour les enfants plus âgés, qui se retrouvent plus facilement dans le jeu que sur une ouverture classique où tous les publics sont mêlés. Les adhérents aiment particulièrement ces temps.

P'tit Déj' Nouveautés avril : 15 personnes, soit 5 familles. Nous avons ouvert ce P'tit Déj' Nouveautés pour les plus jeunes (à partir de 6 ans). Malgré tout, la tranche d'âge des inscrits est restée quand même plus élevée (aux alentours de 8-10 ans). 2 nouvelles familles qui ont découvert cette animation et qui ont apprécié ; comme les autres adhérents plus habitués.

P'tit Déj' Nouveautés octobre : 22 personnes. 7 familles. Très gros succès, complet très rapidement. Des jeux à partir de 6 ans, ce qui a permis à 2 familles de découvrir le P'tit Déj Nouveautés. Tout le monde a apprécié et a passé un bon moment.

Intervention Crèche + Accueil de jour : sur un temps d'accueil à la crèche à Sévignacq (temps prévu les jeudis matins dans toutes les crèches de la CCLB), des résidents de l'accueil de jour sont venus pour partager un temps de jeu avec les enfants. Ingrid (ludothèque) avait préparé des jeux adaptés autant au public seniors qu'aux tout petits. Tous ont été conquis.

Festi Luys : participation de la ludothèque pour Festi Luys à Serres-Castet, avec l'animation de tables de jeux surdimensionnés.

Geekardon : la ludothèque s'est déplacé pour le Geekardon (festival geek à Montardon) avec des jeux de société. Les festivaliers s'installaient pour jouer grâce aux animatrices de la ludothèque qui leur expliquaient les règles.

Arsène lutin et la magie de Noël : animation sensorielle et ludique avec Olivier Breton (Dans le Chapeau d'Olivier). L'histoire d'Arsène lutin est contée (kamishibai), puis les enfants partent à la découverte du monde d'Arsène avec un parcours sensoriel agrémenté de petits ateliers autour de la nature. 54 personnes.

Lieu d'Accueil ■ Enfants- Parents (LAEP)

Créés en septembre 2017 par l'Association Agathe et porté depuis par le Relais Petite Enfance à Arzacq, le Lieu Accueil Enfants-Parents est désormais un service à part entière labellisé par la CAF au 1^{er} janvier 2025.

2 accueillantes LAEP formées accueillent 1 fois par semaine (le vendredi matin hors vacances scolaires), dans les locaux du Relais Petite Enfance à Arzacq, des enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, assistant familial, etc.).

Ce service est anonyme, gratuit et sans inscription. C'est un lieu de soutien à la parentalité, d'écoute, de paroles, de lien avec d'autres parents ou avec les accueillantes. C'est également un lieu de socialisation adapté aux tous petits.

En 2025, 12 familles et 16 enfants ont fréquenté ce lieu.



Jeanine Lavie-Hourcade
Vice-présidente, Commission Seniors
et santé

Audrey Beigbeder-Lirou
Directrice du pôle Social

Emilie Vergez
Responsable santé et seniors

“ La présence médicale, celle du médecin généraliste en priorité, les actions de promotion et de prévention pour une meilleure santé pour tous, le maintien à domicile des personnes âgées, l'accueil en établissement des personnes en perte d'autonomie sont autant de sujets sur lesquels la Communauté de communes est engagée. ”

■ 14

Santé et seniors



Santé et seniors

■ Contrat Local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil partenarial prévu par le Code de la santé publique, permettant de coordonner l'action de l'Agence Régionale de Santé et des collectivités territoriales afin de répondre aux besoins de santé d'un territoire et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les Communautés de communes des Luys en Béarn, du Nord-Est Béarn et du Pays de Nay sont engagées depuis 2019 dans une démarche commune de CLS à l'échelle de l'Est Béarn.

Un premier contrat a été mis en œuvre sur la période 2019-2023. L'engagement dans un second CLS a été confirmé en 2023. En 2024, le Comité de pilotage avait validé les 5 axes suivants :

- Prévenir et promouvoir la santé à tous les âges de la vie.
- Améliorer l'accès aux soins pour tous et faciliter l'accès aux droits.
- Accompagner les parcours des personnes vulnérables et leurs aidants.
- Encourager une politique territoriale favorable à la santé environnementale.
- Communiquer et donner de la visibilité.

L'année 2025 a été marquée par l'élaboration et la co-construction du plan d'action. Plusieurs groupes de travail regroupant les futurs pilotes et les partenaires se sont réunis tout au long de l'année pour initier les réflexions et rédiger les 26 fiches actions qui composent le plan d'actions.

La signature du Contrat Local de Santé est prévue début 2026.

■ La coopération

En 2025, la Communauté de communes des Luys en Béarn confirme son engagement au service des professionnels de santé. Les deux groupes de coopération de professionnels poursuivent avec régularité leurs temps d'échanges.

Par ailleurs, les professionnels de santé du secteur de Garlin ont souhaité initier des rencontres régulières pour amorcer une réflexion, entamer l'élaboration d'un projet de santé de territoire et structurer un modèle de coopération.

L'animation de ce réseau par la Communauté de communes facilite l'interconnaissance entre les professionnels grâce à des rencontres régulières, des échanges et des partages d'expériences.

■ Les investissements

La Communauté de communes des Luys en Béarn confirme son implication pour le maintien en bonne santé des habitants.

Les travaux de réaménagement de la Maison Médicale à Mazerolles ont été achevés en cours d'année (35 656,12 €) et des travaux ont été effectués au sein de la MARPA à Thèze (21 824.30 €).

Suite à une réflexion initiée en 2024, les études pour le réaménagement de la Maison de santé à Garlin ont débuté (14 600,38€) ; les travaux proprement dit, débiteront premier semestre 2026.

Les dépenses d'investissement pour l'année 2025 représentent un total de 182 443,37 €.



■ Démographie médicale

Par sa compétence « action sociale d'intérêt communautaire », la CCLB poursuit son action pour favoriser l'installation de médecins généralistes sur les zones fragiles et sur les équipements qu'elle gère. Ainsi, les médecins qui s'installent en zone fragile dispose d'une gratuité des loyers appliquée pendant 6 mois mais également d'une avance remboursable proposée pour l'acquisition de mobilier, matériel médical et matériel informatique.

Par ailleurs dans le cadre du prochain accueil des médecins juniors prévu en 2026, les élus souhaitent mettre à disposition un logement qui contribuera à l'attractivité de cette structure d'exercice coordonné.



En chiffres

29 169 repas livrés
au domicile
des personnes âgées

■ Subventions aux services dédiés aux séniors

La Communauté de communes poursuit son soutien aux associations de services d'aide à domicile. Le calcul du montant de la subvention est effectué à partir des mêmes critères que les années précédentes.

Pour le service d'aide à domicile :

- CCAS de Garlin : 1295 €
- ADMR de Garlin* : 528 €
- ADMR Arzacq : 8256 €
- ADMR Thèze : 5857 €
- ADMR Luy et Gabas : 1894 €
- ADMR Lescar : 1322 €

** L'ADMR de Garlin est hébergée dans des locaux de la CCLB. Cette contribution, évaluée à 1 800 €, a été déduite pour le calcul de la subvention.*

La Communauté de communes aide également les services de portage de repas à hauteur :

- CCAS de Garlin : 10 212 €
- ARRIBET Arzacq-Arraziguet : 7852 €
- ADMR Thèze : 12 554 €

La CCLB accorde également une subvention de 12 000 € au service du Lien social de l'Arribet à Arzacq-Arraziguet.

Enfin, la CCLB attribue 10 000 € au PAP 15 pour la gestion de l'accueil de jour à Sévignacq. Celui-ci s'adresse à des personnes de plus de 60 ans et plus, vivant à domicile ou en famille d'accueil, ou en perte d'autonomie physique ou psychique, désirant rompre leur isolement.



”

Gestionnaire de 3 espaces nautiques, la Communauté de communes poursuit son ambition : accompagner le savoir nager des scolaires du territoire et offrir en période estivale un service de proximité à notre population.

Parallèlement, la commission soutient financièrement les clubs communautaires qui accueillent plus de 2 000 jeunes tout au long de l'année. Les communes ne sont pas en reste et bénéficient d'un Fonds de concours permettant de les accompagner financièrement dans l'amélioration des équipements sportifs (matériel, travaux).

Ludique, festive et gratuite, la journée Nelson Paillou est devenue un rendez-vous incontournable de la pratique sportive sur notre territoire. ”

Jean Barus

Vice-président,
Commission Sport et Loisirs

Stéphane Lopez

Directeur du pôle Animation

Thomas Ferlando

Directeur Général Adjoint
Directeur du pôle Services Techniques

■ 15

Sport



Journée Nelson Paillou à Montardon.

Soutien aux associations sportives

Au travers de sa mission d'animation du territoire, la commission établit et exerce un programme d'aide au financement d'associations sportives et élabore un plan d'aide aux manifestations sportives.

■ Soutien aux associations sportives

La Communauté de communes mène une politique ambitieuse en termes de soutien aux associations sportives.

Le calcul du montant des subventions a été effectué à partir des mêmes critères que pour les années précédentes :

- FC Luy de Béarn : 25 225 €
- SC Taron-Sévigacq : 7 459 €
- ESB DG Football : 13 929 €
- Entente Sportive Vallée du Luy : 5 428 €
- Football Conchez Diusse : 538 €
- Basket Club du Luy de Béarn : 14 197 €
- Basket Nord Béarn : 8 420 €
- Malaussanne Mazerolles Basket Soubestre : 18 341 €
- Basket Poms Morlanne : 1 470 €
- AS Pont-Long : 26 176 €
- ESVG : 9 446 €
- Avant-Garde Thèze : 6 146 €
- Rugby Nord Béarn : 10 169 €
- Tennis Club Luy de Béarn : 14 899 €
- Tennis Club Mazerolles : 5 838 €
- Alerte Arzacquoise Section Tennis : 6 136 €
- Les Montagnards Aubinois : 8 551 €
- Volley Club du Luy de Béarn : 9 168 €
- ESB DG Volley-Ball : 4 843 €
- Garlin Handball : 3 620 €

Au total, ce sont 200 000 euros de subventions qui ont été attribués aux clubs intercommunaux du territoire.

La Communauté de communes soutient également les manifestations sportives (marche, course, rando cyclo et rallye auto) se déroulant sur le territoire intercommunal.

En 2025, 17 manifestations sportives ont été subventionnées pour un budget global de 2 350 €.

■ Journée Nelson Paillou

La Communauté de communes a organisé à Montardon la Journée Nelson Paillou-Sport le 6 septembre 2025.

Près de 1 000 personnes ont participé à cette journée d'initiations sportives.

23 activités sportives étaient proposées gratuitement par les associations du territoire et les comités départementaux. La journée Nelson Paillou est maintenant un rendez-vous incontournable de la rentrée sportive, à la fois pour les familles et les associations.

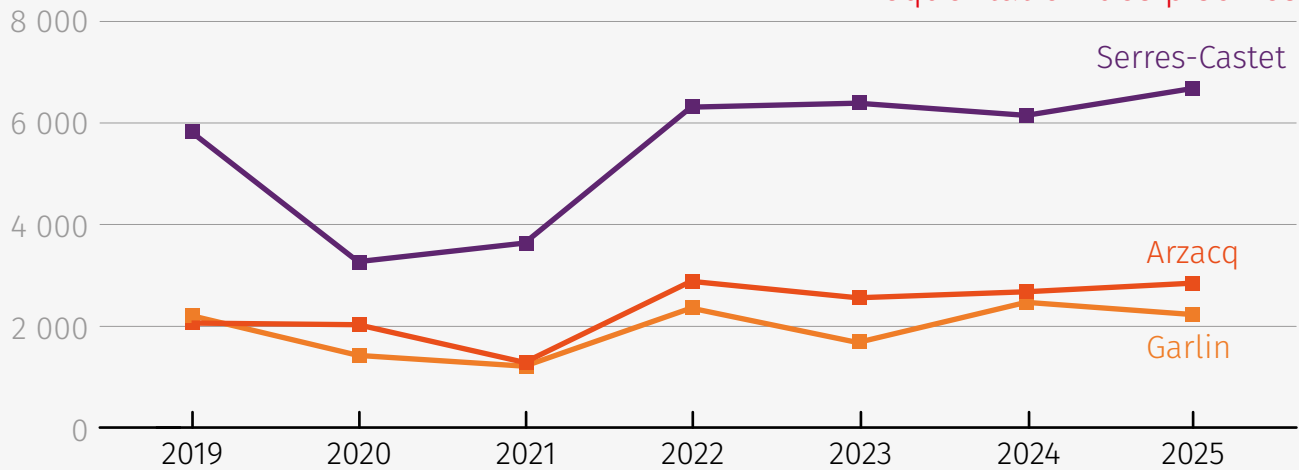


En chiffres

20 clubs sportifs soutenus en 2025

1 000 participants
à la Journée Nelson Paillou

Fréquentation des piscines



Équipements sportifs

Pour encourager la pratique sportive à tous les niveaux et soutenir notamment le sport scolaire, la Communauté de communes entretient et gère des équipements sportifs d'intérêt communautaire, comme les terrains multisports, les piscines et les Arènes du Soubestre.

■ Les piscines

Ouverture aux scolaires

De mi-mai à fin juin puis de début septembre à fin octobre, les écoles et les collèges du territoire ont pu bénéficier de cycles de savoir nager sur les piscines à Arzacq-Arraziguet et à Serres-Castet.

Nombre d'établissements scolaires / équipement :

- **Piscine Garlin** : 6 écoles CCLB, 5 écoles extérieures et 1 collège soit 745 élèves.
- **Piscine Serres-Castet** : 10 écoles CCLB, 2 écoles extérieures et 1 collège soit 1 171 élèves.
- **Piscine Arzacq** : 9 écoles CCLB et 1 collège soit 426 élèves.

Total : 2 342 élèves de la maternelle à la 3^e.

Taux de réussite du savoir nager pour l'année 2025 :

- Piscine Garlin : 71%,
- Serres-Castet : 79 %,
- Piscine Arzacq-Arraziguet : 70 %.

Ouverture été 2025

Les 3 piscines intercommunales ont ouvert du 6 juillet au 31 août 2025. Les horaires d'ouverture ont été identiques à ceux de l'été 2024.

Le règlement intérieur a été modifié pour les trois piscines. Les équipes de Maître Nageur Sauveteur et de surveillants diplômés du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ont également bénéficié d'une formation de deux jours avant la saison estivale sur la gestion de conflit.

Un surveillant diplômé du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique a été recruté en renfort sur la piscine de Serres-Castet pour la période du 6 juillet au 15 août. **La fréquentation globale sur l'été 2025 a été très satisfaisante et se maintient par rapport à 2024 avec une amélioration de fréquentation sur Serres Castet. La reconduction des animations est toujours un succès (structure gonflable géante, nocturne, matinées pitchoun).**

■ Les arènes du Soubestre

Cet équipement à usage multiple situé à Arzacq accueille prioritairement les séances d'EPS (Éducation Physique et Sportive) du collège.

Trois associations se partagent les créneaux de fin de journée pour les entraînements : Basket 2MBS, Rugby Nord Béarn XV et Tennis club d'Arzacq.



En chiffres

11 345 entrées sur les piscines en 2025

Reste à charge de **241 559 €**
pour le fonctionnement des **3** piscines



Muriel Bareille
Vice-présidente,
Commission Culture

Stéphane Lopez
Directeur du pôle Culture

La programmation culturelle de la Communauté se veut résolument Itinérante et accessible. Pour cette édition 2025, le Festi'Luys faisait son retour sur Serres Castet après 10 ans de déambulation.

De son côté, La création de la Compagnie Toutdroitjus'au Matin du mois d'août aura séduit les spectateurs venus nombreux sur Thèze. Pour le reste, le musée gallo-romain et l'école de musique poursuivent leur trajectoire au service des habitants avec une attention particulière à destination des scolaires. ■

■ 16

Culture



Exposition permanente au musée gallo-romain Claracq-Lalonquette.

Musée gallo-romain

Reconnu « Musée de France » depuis 2017, le Musée gallo-romain Claracq-Lalonquette est devenu en quelques années seulement une référence sur le territoire. Consacré à l'histoire de la villa de Lalonquette, il conserve et présente les vestiges d'une demeure rurale gallo-romaine, qui témoigne des grandes heures du Béarn antique. Le résultat des actions menées et les retours des visiteurs venus en nombre durant cette année 2025 sont une nouvelle fois très positifs.

Durant l'année 2025, plus de 5500 visiteurs ont passé les portes du Musée afin de découvrir l'exposition permanente et temporaire, se sont rendus sur le site valorisé de la villa de Lalonquette ou ont pris part à l'un des multiples ateliers pédagogiques à destination du jeune public.

La fréquentation du public individuel est en hausse cette saison, avec une augmentation de 35% des visiteurs.

Les actions pédagogiques à destination du public scolaire connaissent toujours un franc succès avec 2415 élèves accueillis durant l'année, tous niveaux confondus.

Trois nouveaux événements sont venus enrichir la programmation culturelle 2025, notamment à destination des familles : la nuit de l'astronomie en août, la soirée d'Halloween en octobre ainsi que la journée d'ateliers et contes pour le jeune public, autour du solstice d'hiver.

■ La collection

Dans le cadre de ses missions de conservation et d'inventaire du patrimoine, le musée a l'obligation de procéder au récolement décennal de ses collections.

L'année 2025 fut marquée par une avancée notable du chantier des collections lancé en 2024, afin de

réaliser à terme un inventaire complet des objets issus des fouilles de la villa de Lalonquette.

Durant l'année, 1797 numéros d'inventaire ont été créés, correspondant à 1037 kg d'artefacts triés.

Divers ensembles ont pu être traités tels que les lithiques, les enduits peints, la terre cuite architecturale, l'instrumentum métallique, les scories ou encore les silex. Durant cette année, les ensembles de coquillages, de faune, de graines et charbons ainsi que les mosaïques et tesselles isolées ont également fait l'objet d'un tri, d'un reconditionnement, puis d'un nettoyage et d'un marquage. Enfin, ils se sont vus attribué un numéro d'inventaire et ont fait l'objet d'un récolement.

Étude de la collection

En 2025, certains fragments de verre ont pu être analysés et étudiés au sein du Laboratoire IRAMAT CNRS d'Orléans en partenariat avec Mme Schybillé Nadine, chercheuse sur les archéomatériaux.

Les résultats de ces analyses, visant à déterminer les provenances des matières premières ainsi que les éventuelles pratiques de recyclage du verre sur la villa de Lalonquette, ont fait l'objet d'une présentation publique à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie le samedi 14 juin 2025.



Halloween à la villa gallo-romaine à Lalouquette.

■ La programmation culturelle

En 2025, le Musée a participé à différents rendez-vous nationaux tout au long de l'année, autant d'occasions pour le public de découvrir le Musée et sa collection par le biais d'une programmation diversifiée et gratuite.

Ce fut le cas notamment à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées en mai, des Rendez-vous aux Jardins et des Journées Européennes de l'Archéologie en juin, des journées Européennes du Patrimoine en septembre ou encore de la Fête de la Science en octobre.

La saison 2025 fut également marquée par la mise en place de trois nouveaux rendez-vous :

La Nuit de l'Astronomie le 14 août

De 10h à minuit, les visiteurs ont pu profiter d'expositions temporaires en lien avec le système solaire, de conférences présentant l'astronomie, d'observations du soleil et d'explications détaillées proposées par l'Astroclub du Marsan. Les enfants ont pu participer à des ateliers de fabrication de cadran solaire, de fusées à eau ou encore prendre part à des lectures de contes abordant la mythologie. Après un temps de repas proposé par un Food truck dans le parc du Château de Claracq et la descente du sentier d'interprétation, la journée s'est achevée par une observation du ciel depuis la villa antique à Lalouquette.

Halloween le 31 octobre

À la lueur de dizaines de flambeaux, en famille ou entre amis, les visiteurs ont pris part à un jeu d'énigmes dédié au culte de Mithra, divinité antique. Habitué des jeux d'énigmes ou novices, petits et grands ont participé de bon cœur à ce nouveau rendez-vous mis en place à la tombée de la nuit sur la villa de Lalouquette et ont pu s'initier aux secrets du culte à Mystères.

La fête du solstice d'hiver le 10 décembre

Une journée d'ateliers et de contes à destination des enfants a pu être organisée en partenariat avec « Dans le Chapeau d'Olivier », animateur nature. Des ateliers natures et créatifs, des jeux et des défis sensoriels ainsi qu'un atelier de découverte de l'argile et de l'artisanat antique étaient au programme de la journée. Le tout s'est achevé autour d'un goûter convivial, pour petits et grands.

■ L'offre pédagogique

Toujours aussi prisés par le jeune public, les Rendez-vous des enfants, proposés les mercredis et durant les vacances scolaires, se sont étoffés durant l'année. En 2025, ces propositions de visites à thème ou d'ateliers ont connu une augmentation de 53% de leur fréquentation par rapport à 2024.

De nouvelles offres pour les 3-6 ans

Durant l'année 2025, l'équipe du Musée a également élaboré de nouveaux dispositifs à destination des plus jeunes (3-6 ans), notamment à l'occasion des rendez-vous des enfants, proposant des ateliers et visites thématiques pour le jeune public.

Un nouvel atelier hercier a pu être testé et approuvé à l'occasion des Rendez-vous aux jardins 2025. Ayant pour but de valoriser le jardin antique et permettre la découverte des essences anciennes auprès du jeune public, cet atelier permet aux enfants de découvrir les différentes propriétés et usages réservés à ces plantes durant l'Antiquité. De plus, une déambulation en extérieur, sous forme d'une chasse au trésor a pu voir le jour, permettant d'aborder auprès des enfants les différents métiers exercés durant l'Antiquité et notamment sur la villa de Lalouquette. En suivant les aventures d'un personnage et au fil de ses rencontres, les enfants visitent les abords du Musée, en passant notamment par le jardin antique et le verger conservatoire mis en place par les membres de Génération Mouvement.



Fête de l'école de musique 2025.



En chiffres

339 élèves

18 professeurs

850 enfants bénéficiaires
des actions EAC

L'école de musique

Le soutien de l'enseignement musical et le développement de l'éducation artistique et culturelle sont des axes majeurs de l'action culturelle et de la CCLB.

L'intercommunalité gère en régie directe l'école de musique des Luys en Béarn dont le siège est situé à la maison de la musique à Montardon. De plus, l'intercommunalité soutient financièrement les écoles de musique associatives EMUSICAA à Arzacq-Arraziguet et AIEM à Garlin.

■ Éducation artistique et médiation culturelle : un partenariat pour les lycéens du LEGTA

Les élèves du lycée ont bénéficié de plusieurs propositions pédagogiques et artistiques co-construites avec l'équipe enseignante du LEGTA.

Présentation d'un établissement culturel

Comment et pourquoi l'école de musique est au service d'un territoire, quels parallèles peuvent être faits entre un établissement d'enseignement artistique et une structure de service à la personne (les missions de service public, la construction d'un budget, l'organisation d'événements, etc.).

Atelier Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

Destiné aux élèves de l'option arts du son, l'enjeu est de réaliser un teaser/podcast sur la thématique « une année musique à Montardon ». Les séances de MAO ont permis aux lycéens de construire la bande son de ce teaser/podcast.

Un accompagnement de groupe

L'objectif est de guider les élèves-musiciens du LEGTA qui souhaitent jouer ensemble. Cela se traduit par un encadrement de groupe en leur donnant les clés de la pratique collective (musiques actuelles). Le professeur de l'école de musique leur a proposé de nouveaux morceaux pour élargir leur répertoire. Les lycéens se sont produits au LEGTA, au Jam pub et à la fête de l'école de musique : ils ont partagé la scène avec des groupes de l'école de musique

■ Un atelier de musiques traditionnelles

Cet atelier a vu le jour en septembre 2024. Depuis plus d'une année les musiciens enfants, adolescents et adultes font de la percussion, chantent et dansent en mode gascon. Cet atelier est investi au sein des temps forts qui rythment la culture occitane : les bals, le carnaval, les passe-rues, les spectacles. Cela crée une véritable dynamique au sein du groupe et favorise les rencontres humaines et artistiques avec d'autres musiciens du territoire gascon.



Les XII travaux à Thèze par la compagnie ToutDroitJusquauMatin.

Le spectacle vivant

■ Festi'Luys, retour sur Serres-Castet

Plus de dix ans après son dernier passage, le festival intercommunal des arts de la rue revenait poser ses valises à Serres-Castet !

Le samedi 5 juillet, le parc Liben a accueilli le retour tant attendu du *Festi'Luys*.

Gratuite, cette manifestation culturelle célèbre, le temps d'une journée les arts de la rue dans toutes leurs diversités (musique, contes , cirques, etc.).

Plus de 2 000 personnes ont répondu présent pour cette 11^e édition !

■ Les XII Travaux à Thèze

Du 23 au 28 août, la commune de Thèze a servi de décor à la dernière création de la Compagnie ToutDroitJusqu'auMatin : *Les XII Travaux*

Écrit par Céline Texier-Chollet, mise en scène par David Morazin et en lumière par Jean-Pierre Legout ce traditionnel « spectacle participatif » aura réuni à la tombée du jour, près de 1 000 spectateurs. Dieux et déesses de l'Olympe ont investi la bourgade béarnaise et enchanté le public. Une nouvelle occasion pour la jeunesse mobilisée sur ce projet de faire la démonstration de son talent et de sa générosité.

■ Soutien aux opérateurs

La CCLB a soutenu financièrement de nombreuses structures qui œuvrent à la diversité culturelle de notre territoire comme les Écoles de musique associatives, le cinéma de Garlin, l'association poterie en Soubestre ou le festival international de musique de chambre.



En chiffres

Festi'Luys
2000 spectateurs
40 000 € de budget

Les XII Travaux
1000 spectateurs
18 000 € de budget



68 chemin de Pau, 64121 Serres-Castet
05 59 33 72 34 - contact@cclb64.fr

www.cclb64.fr